

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol. 4.

MONTREAL, OCTOBRE, 1851.

No. 10.

**PROJET D'ORGANISATION DE LA FERME-MODÈLE DE LA TORTUE,**

PRÉSENTÉ PAR M. OSSAYE, DIRECTEUR, AU COMITÉ D'ADMINISTRATION.

MESSIEURS,—L'article 3 du traité passé entre la Société d'Agriculture du Bas-Canada et le directeur de la ferme-modèle de La Tortue est conçu en ces termes :

“Le choix du personnel subalterne est abandonné, sans réserves, à M. le directeur. Quant à l'assolement et au mode de culture, il sera présenté par celui-ci au comité, un plan d'organisation; ce plan sera discuté, et une fois adopté, M. le directeur devra s'y conformer, sans cependant être gêné dans les moyens qu'il emploiera pour son exécution.”

Cet article, pour moi, n'a pas besoin de commentaire. En l'adoptant, j'ai été comme vous, messieurs, pénétré de cette idée, que l'organisation générale de la ferme devait être soumise à l'approbation du co-

mité de surveillance, mais que la mise à exécution et tous ses détails devaient être abandonnés entièrement à l'homme en qui vous avez mis votre confiance.

Pour mériter cette confiance et gagner celle du public, si nécessaire au succès de notre établissement, j'ai cru devoir vous soumettre aujourd'hui, plus qu'un projet d'organisation de la ferme; j'ai cru devoir vous faire, si je puis m'exprimer ainsi, ma profession de foi agricole; car, il vous importe beaucoup, il importe plus encore aux agriculteurs à l'instruction desquels vous m'avez préposé, de connaître les principes sur lesquels seront basés et l'organisation de la ferme, et son système de culture, et l'enseignement du collège, ou, en d'autres termes, le bon ou le mauvais génie qui présidera à l'institut.

Ainsi, tout en vous faisant l'exposé du plan que j'ai conçu, j'entrerai dans des considérations d'économie rurale qui vous

révéleront mes convictions les plus intimes, celles qui décideront de toutes mes actions, des succès de l'institut si elles sont raisonnablement établies, ou de sa ruine si elles sont erronées. Dans ce dernier cas, vous ferez justice des fausses théories que j'aurai émises; mais dans le cas contraire, que le public apprenne que le programme de mes travaux a reçu l'approbation la plus formelle des agronomes les plus distingués du pays, et par suite, offre toutes les garanties que la confiance réclame.

Dans l'organisation d'un domaine, on doit envisager deux choses, le système général d'exploitation, et le plan de culture; mais avant de se mettre à l'œuvre, il est indispensable d'examiner si le sol, sur lequel on va opérer, est susceptible de rendre, sans améliorations préalables, les semences et frais de culture que l'on va lui confier.

De là, trois questions à traiter :

- 1° Des améliorations à exécuter sur la ferme de la Tortue;
- 2° Du choix d'un système d'exploitation;
- 3° Et de l'adoption d'un plan de culture.

#### DES AMÉLIORATIONS.

Les améliorations à faire sur un terrain sont de deux sortes :

Les améliorations foncières proprement dites ou celles qui profitent au sol pour un grand nombre d'années : tels sont par exemple, les travaux d'assainissement, les amendemens minéraux à forte dose, les défoncemens, les semis de forêts, etc.; et les améliorations culturales qui sont dues exclusivement aux soins et à l'intelligence de l'agriculteur et qui ne sont que de courte durée, telles sont : l'enrichissement du sol par une rotation bien suivie de plantes fertilisantes, les amendemens minéraux à petite dose, les irrigations, etc., en un mot, toutes les améliorations provenant du fait d'une bonne culture et qui sont à la portée de tous les agriculteurs, du plus pauvre comme du plus riche.

Quant à ces dernières améliorations, il n'est pas douteux que la ferme-modèle ne doive en donner l'exemple. Pour cela nous puiserons à toutes les sources du progrès, pour appliquer à notre exploitation ce qui sera d'un avantage bien reconnu. Le vieux monde, l'Angleterre notamment nous fourniront de bons exemples à suivre; nous nous efforcerons d'en profiter et de faire entrer dans notre culture toutes les améliorations qui exigent plus de talent que d'argent.

Mais pour les améliorations foncières proprement dites, qui exigent des capitaux considérables, devons-nous les entreprendre, sans jeter les yeux sur nos ressources pécuniaires, et surtout, sur les conséquences de l'entreprise; devons-nous enseigner aux agriculteurs que l'on peut raisonnablement réaliser au Canada ce qui se pratique en Angleterre, en France ou en Belgique? Je ne le pense pas. Pour s'en convaincre, il suffit de fixer les rapports qui existent entre le vieux monde et le nouveau.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Lombardie et généralement tous les pays de bonne culture ont employé des siècles, des centaines de générations et des capitaux incalculables, pour amener leur agriculture au point où elle est aujourd'hui. Les agriculteurs de notre époque profitent des travaux des générations éteintes, et les améliorations qu'ils entreprennent ne réussissent souvent que, parce que le terrain qui les voit exécuter, a été mis depuis bien des années en état de les recevoir.

Il en est bien autrement en Canada : il y a à peine deux cents ans que l'on y cultive, et encore jusqu'à ce jour, quelle culture y a-t-on faite? Les premiers colons ont trouvé un sol d'une incomparable fertilité, donnant des produits énormes sans beaucoup de frais de culture; ils ont tiré de cette terre généreuse tout ce qu'elle a pu rendre sans soins et sans engrais. Les générations suivantes l'ont aussi traitée en marâtre, et nous l'ont livrée sinon stérile, du moins fort appauvrie, envahie par les

plantes parasites, submergée et dépouillée de ses abris, en un mot, dans l'état le plus déplorable. Maintenant, comparons cet héritage à celui de nos contemporains d'Europe : là tout est fait, il n'y a plus qu'à perfectionner, ici tout est à faire, tout est à créer.

Là les capitaux abondent et les gouvernemens n'hésitent pas, pour encourager les améliorations foncières, à prêter à l'agriculture des sommes considérables ; ici, l'argent manque, le gouvernement lui-même manque de ressources, il est neuf comme le pays, tout ce qu'il a pu faire, il l'a fait.

En Europe, les terres sont classées par ordre de qualité ; chaque qualité a sa valeur intrinsèque déterminée et presque invariable. Cette valeur assignée au sol a été calculée, depuis bien des années, sur le revenu net ou fermage. En conséquence, lorsqu'un propriétaire entreprend une amélioration, c'est parce qu'il sait que cette amélioration faisant passer son terrain d'une classe inférieure à une classe supérieure, accroîtra ses revenus, c'est-à-dire, son prix de ferme. C'est un placement de fonds, voilà tout.

En outre, dans les pays de bonne culture, tout le terrain cultivable est cultivé ; et souvent, comme en Angleterre et en Belgique, il est loin de suffire aux besoins des immenses populations qui le couvrent. Les détenteurs du sol trouvant, dès lors, un débouché assuré à leurs productions, s'efforcent de produire le plus possible, et comme ils ne peuvent étendre les limites du sol arable, ils cherchent à suppléer par les améliorations au défaut d'étendue. De là ces récoltes presque phénoménales que nous voyons chaque jour enregistrées dans les fastes de l'agriculture européenne.

Maintenant, reportons nos yeux sur le Canada, quel est le prix de vos terres ? qui peut leur assigner une valeur intrinsèque positive et fixe ? n'arrive-t-il pas souvent que l'accessoire, c'est-à-dire les constructions et leurs dépendances, constitue les trois-quarts de la valeur du tout ? que de fois n'ai-je pas entendu dire que la récolte

des terres nouvellement défrichées vaut souvent mieux que le fonds ! Lorsqu'à dix lieues à peine de Montréal, au cœur même du pays, on trouve des terres vierges d'une incroyable fertilité, qui se donnent à tout venant moyennant une rétribution insignifiante, pourrait-on considérer comme raisonnable une amélioration qui coûterait des sommes énormes et qui n'amènerait pas à un pareil état de fertilité le sol misérable sur lequel elle serait pratiquée.

Je viens de vous observer que l'Angleterre contient plus d'habitans que son sol n'en peut nourrir. Eh bien, qui de vous, Messieurs, ignore que le cultivateur canadien possède deux fois plus de terre qu'il n'en peut cultiver, que la population de toute la province du Bas-Canada est inférieure à celle de Londres, et que cependant son territoire surpasse en étendue celui de la Grande-Bretagne ?

Je ne terminerai pas ce parallèle sans vous dire que, dans plusieurs états européens, en Angleterre notamment, par suite de la législation et du prix excessif du terrain, la grande propriété se trouve presque exclusivement entre les mains d'une classe privilégiée qui ne cultive pas, mais dont le goût inné pour l'agriculture et l'immense fortune secondent puissamment les efforts des fermiers qui exploitent pour eux. Ces fermiers, eux-mêmes, quoique pas assez riches pour devenir propriétaires, possèdent néanmoins des capitaux suffisans et pour exploiter et pour garantir aux propriétaires le prix des fermages. Ceux-ci ont donc tout intérêt à améliorer, puisqu'ils sont certains de trouver des fermiers habiles et présentant des garanties certaines pour le paiement de leurs revenus.

Qu'un propriétaire canadien fasse sur son fonds des améliorations considérables, dans l'espoir d'en tirer un meilleur fermage, ses espérances ne seront-elles pas déçues ? Voyons ce qui se passe autour de nous. Quelles garanties présentent la plupart des fermiers qui cultivent dans cette province ? je ne crains pas de le dire, aucunes. Ce sont, en général, des hommes qui n'ont

d'autres ressources que celles de leurs bras, qui manquent d'instruction et qui ne prennent aucun souci des intérêts du propriétaire, parce qu'ils n'en sont pas pécuniairement responsables. Mais, direz-vous, quand on aura amélioré une terre et qu'on l'aura mise sur le pied de celles de l'Angleterre, on trouvera des fermiers capables et solvables. A cela, je répondrai, non ; un homme instruit et solvable, c'est-à-dire, pouvant répondre pécuniairement et moralement de vos fermages et de vos améliorations, ne se fera pas votre fermier ; il achètera une terre et profitera seul du fruit de son capital et de son industrie.

Je conclus donc, messieurs, en ce qui concerne les améliorations foncières à exécuter sur notre ferme, que nous ne devons faire que ce qui sera strictement nécessaire pour arriver à la culture du fonds. Nous devons aux agriculteurs canadiens cet exemple de prudence, et à notre bourse cette mesure d'économie.

Des améliorations purement foncières, celles que réclame la ferme de la Tortue, sont l'assainissement et les défoncements.

L'assainissement est la première condition du succès de la culture. Notre ferme, plus que toute autre, peut-être, a besoin d'un système complet d'égouts perfectionnés, à cause de son sous-sol imperméable et du peu de profondeur de sa couche végétale. Le comité a pu du reste se convaincre, par ses yeux, que tout est à faire en cette matière.

Le peu de profondeur de la couche arable, empêchera, en bien des endroits, la culture des plantes à racines pivotantes, s'il n'est fait, au préalable, un défoncement suffisant ; mais ces travaux sont fort longs et fort dispendieux. Je n'en fais ici mention que pour vous observer que nous ne devons les entreprendre qu'avec beaucoup de prudence.

Je ne vous signalerai, pour le moment, que ces deux points d'améliorations. Il me serait facile d'en constater bien d'autres ; le champ des améliorations est immense, mais nos ressources pécuniaires ne sont

pas en rapport avec les besoins de notre ferme.

En effet, notre exploitation se compose de 480 arpens de terre, dont deux cents se trouve dans le plus déplorable état de fertilité. Nous avons en caisse, pour exploiter cette vaste étendue, 150 louis seulement, notre budget des améliorations s'élève à 50 louis, ensemble 200 louis. Je crois qu'il n'est guère possible de se trouver dans de pires conditions de crédit. Si nous réussissons, nous n'aurons pas à craindre que l'on attribue nos succès à la masse de nos capitaux. Notre position devrait inspirer de la confiance aux agriculteurs qui pensent que l'on ne peut cultiver sans beaucoup d'argent, et qui se désespèrent, parce qu'ils n'ont pas des milliers de louis à enfouir dans le sol.

Notre situation financière étant celle de bien des cultivateurs, le plus heureux résultat que nous puissions attendre de la ferme-modèle est de montrer au pays ce que l'on peut faire avec de faibles ressources prudemment et économiquement administrées. Alors même que nous aurions les capitaux suffisants pour effectuer de grands travaux d'amélioration, nous ne devrions pas les entreprendre pour les motifs que je vous ai indiqués plus haut, et puis ensuite, parce que nous nous placerions à un point d'où nous ne pourrions plus être observés par le commun des agriculteurs du pays. Quand le pauvre construit sa chaumière, il ne fait pas attention aux somptueux monuments du riche.

Plus tard, quand les grands centres de population se seront multipliés, quand les terres incultes seront défrichées ou auront considérablement reculé leurs limites, quand de nombreuses usines couvriront vos superbes pouvoirs d'eau et demanderont à la terre des produits à manifester, quand enfin le sol aura acquis une valeur fixe et pourra répondre des capitaux affectés à son amélioration, les générations de cette époque exécuteront les travaux que nous ne pouvons entreprendre. Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que nous

avons pour but d'instruire une jeunesse qui verra peut-être ces temps de progrès, et par conséquent nous devons exécuter sous ses yeux toutes sortes d'améliorations, mais sur une très petite échelle.

#### DU CHOIX D'UN SYSTÈME D'EXPLOITATION.

J'entends, par système d'exploitation, l'ensemble des moyens employés pour tirer du sol les productions qu'on lui demande. On a besoin de se fixer sur le système que l'on veut suivre, avant de se déterminer pour tel ou tel mode de culture, parce que chaque système exige des moyens particuliers, des moyens qui n'appartiennent qu'à lui.

En Europe, un agriculteur prudent qui fait une entreprise agricole ne manque jamais de se conformer au système d'exploitation établi dans la localité qu'il va habiter. Plus tard, s'il apporte quelque modification dans sa régie, rarement il s'attaque au système général, mais bien au mode de culture, aux détails. A la vérité, je dois dire que chaque localité a son système particulier uniformément établi; des raisons majeures le lui ont imposé et l'y maintiennent. Ainsi, les agriculteurs de telle contrée se livrent exclusivement à l'engraissement des bêtes à cornes, ceux de telle autre ne font que des élèves; il est certaine vallée dont toute l'industrie se reporte sur les plantes textiles; les différentes races d'animaux ont leur patrie respective et sont souvent le principal objet de l'industrie du canton qu'elles habitent.

Dans ces localités, le cultivateur a bien moins de difficultés à surmonter que dans le Canada; dès son bas âge, toutes ses facultés intellectuelles et ses observations se sont portées vers un seul point, l'industrie, le système de son canton; il a, pour l'aider, l'expérience et les traditions des anciens; aussi, s'il ne fait pas bien, il ne fait cependant pas assez mal pour ne pas gagner d'argent.

Mais ici les choses sont bien différentes: point de précédens, point de système éta-

bli, point de marchés, point de statistiques pour diriger la production, une population hétérogène travaillant sans ensemble comme sans méthode et suivant des inspirations diverses. L'agriculteur canadien ne sait à quelle industrie se livrer, à quelle méthode avoir recours, il ne voit rien de fixe, il n'est gardé par rien. Privé d'instruction, il ne peut se rendre compte de beaucoup de faits dont les causes lui échappent et ne peuvent lui profiter pour l'avenir. S'il ne fait pas bien, il est fort excusable, parce qu'il ne sait que tenter pour réussir.

Ce qui n'a pas été fait jusque-là, c'est à nous qu'il appartient de l'entreprendre. Votre ferme-modèle, messieurs, doit frayer aux agriculteurs canadiens un chemin exploré, sûr, facile à tenir, leur montrer à quel but tous doivent tendre uniformément et la règle que chacun doit suivre, suivant les circonstances dans lesquelles il se trouve placé.

Mais, pour éclairer les autres, nous devons acquérir, nous-mêmes, certaines lumières qui nous manquent. Pour nous fixer sur un système d'exploitation et le préconiser comme supérieur à tout autre, nous devons nous pénétrer des besoins du pays, c'est-à-dire, de l'importance de la consommation intérieure et des besoins étrangers ou du commerce d'exportation. Ce n'est pas tout de produire, il faut encore écouler ses produits. Or, quels moyens avons-nous d'acquérir cette connaissance? Pour moi, il n'en est pas de certains; j'ai fouillé dans tout ce qui a été écrit sur l'agriculture du pays, et je n'ai rien trouvé, ni statistiques, ni mercuriales, ni rapports de douanes pouvant offrir des données exactes et positives; tout ce que je puis dire à ce sujet peut être constaté par le moins clairvoyant: la population du Bas-Canada est peu nombreuse eu égard à l'étendue du sol défriché qu'elle possède; en outre, elle est disséminée et presque toute agricole. Sur douze ou treize cent mille habitants dont elle se compose, un dixième à peine se trouve réuni pour former les trois villes seules impor-

tantes du pays, Montréal, Québec, les Trois-Rivières. Il n'y a point ici, comme en Europe, ces grands centres de populations industrielles qui consomment et ne produisent pas. On ne voit point ces nombreuses usines qui entretiennent des milliers d'ouvriers, tous grands consommateurs ; ces manufactures, véritables gouffres où les produits agricoles vont s'engloutir pour ressortir ensuite et être livrés au commerce sous une autre forme. Par tant, le nombre des consommateurs n'étant pas en rapport avec celui des producteurs, il résulte, chaque année, un excédant de produits dont on a à disposer. Alors, je reviens à dire qu'après avoir examiné quels sont les besoins de la population du pays, nous devons jeter les yeux sur les populations étrangères et voir quelles matières premières nous pouvons leur fournir avec avantage.

Après toutes ces considérations, messieurs, je serais fort imprudent, si je me déterminais aujourd'hui irrévocablement pour tel système plutôt que pour tel autre. Le but de notre établissement, c'est-à-dire, l'instruction, et d'ailleurs, le défaut de documens certains sur les avantages et les inconvéniens des diverses industries agricoles, me font un devoir de tenter sur toutes des essais comparatifs qui pourront, plus tard, jeter de grandes lumières sur la question que je traite. Au moyen d'une comptabilité fort claire et fort exacte, je pourrai, à la fin de chaque exercice, avoir des données certaines sur la valeur et le prix de revenus des divers produits que j'aurai créés. Alors seulement nous devrons conseiller et adopter irrévocablement, pour nous-mêmes, le système d'exploitation que l'expérience nous aura signalé comme le meilleur.

Mon but est donc de mener de front diverses industries agricoles, les unes sur une échelle fort restreinte, les autres comme fondement de mon exploitation ; celles-ci, non parce qu'elles sont plus productives que les premières, mais parce qu'il est prudent de

ne pas changer, dès le commencement, tout ce qui existait déjà sur la ferme.

Ainsi, j'ai trouvé sur la terre une vacherie assez bien établie, je la conserverai. Sur cinquante-huit vaches laitières dont elle se composait, j'ai fait un choix de quarante-six qui couvriront facilement leurs dépenses par le produit du beurre ; il me restera à utiliser convenablement le surplus du lait.

Chaque année, cette vacherie donnera des animaux de réforme qui me serviront à faire des essais sur l'engraissement. Je serai très circonspect en cette matière, parce que, comme je vous l'ai dit plus haut, la population qui consomme n'étant pas en rapport avec celle qui produit, la boucherie demande peu de bêtes, et paie mal celles qu'elle emploie ; d'autre part, nous avons à lutter contre la concurrence des prairies naturelles des Etats-Unis, et nous ne le ferons jamais avec avantage à cause de la stabulation forcée que le climat nous impose chaque année pendant 7 mois. Enfin l'inutilité en Canada du bœuf comme bête de trait, achève de me convaincre que l'engraissement ne sera profitable que, lorsqu'on opérera sur des animaux perfectionnés pour cette destination et pouvant être livrés à la boucherie dès l'âge de deux ans.

Nous avons dans nos étables quatorze génisses de deux ans et demi et vingt-deux d'un an et demi, parmi lesquelles je pourrai faire, au printemps, un assez beau choix de mères portières que je consacrerai à l'élevé.

Notre porcherie est peu peuplée : un verrat et une truie en font toute l'importance, mais ils sont de bonne nature et de race anglaise Berkshire assez pure.

Au moyen du prix des douze vaches que j'ai réformées et de deux bouvillons, j'ai le projet d'acheter quelques pouliches de lait du meilleur choix, qui, dans trois ans, pourront faire le fondement d'un petit haras.

La longueur des hivers et par conséquent, le temps perdu pour les attelages pendant 6 mois de l'année, m'ont donné l'idée de remplacer les chevaux honores

que j'ai trouvés sur l'établissement par des jeunes poulinières d'un bon modèle. Pour acheter ces jumens, je vendrai mes chevaux hongres, et à leur prix, je joindrai celui des génisses de réforme que je vendrai au printemps.

Nous n'avons pas de moutons, et je crois qu'il sera prudent de n'entreprendre cette industrie que lorsque nous serons assis sur une base solide.

Pénétré de cette idée, que les agriculteurs canadiens doivent tous de concert travailler pour l'exportation, je m'efforcerai de propager la culture des plantes textiles et oléagineuses et de tous autres produits faciles à écouler au loin. La ferme pourra, plus tard, livrer aux agriculteurs des graines de choix, et atténuer autant que possible le mal incalculable que cause à l'agriculture la fraude des marchands.

Voilà, messieurs, sommairement, ce que je crois devoir être pratiqué sur notre ferme pour atteindre le double but que nous nous proposons.

#### DU MODE DE CULTURE OU DE L'ASSOLEMENT.

L'assolement que j'adopte est la conséquence du système mixte que je me propose de suivre.

Des 480 arpens dont se compose la superficie de la ferme, je distrais 230 arpens que je consacre au pâturage, et je divise les 250 autres en cinq soles sur lesquelles j'établirai la rotation suivante :

- 1re année—Jachère fumée et sarclée, dont les produits seront affectés partie à la nourriture d'été des animaux et partie à celle d'hiver ;
- 2de année—Blé ;
- 3e année—Prairie fauchée pour provision d'hiver ;
- 4e année—Prairie fauchée pour provision d'hiver ;
- 5e année—Moitié en prairie fauchée et moitié en céréales, avoine, pois, etc.

Je vais vous faire connaître les principaux motifs qui m'ont déterminé à adopter cet assolement.

Vous savez, messieurs, que notre ferme, malgré les récentes améliorations qu'elle doit à son propriétaire, se trouve dans un état de fertilité qui laisse encore à désirer. Vous ne serez pas dès lors étonnés de la part un peu large que je fais aux animaux dans la distribution de mon terrain. Si sur 480 arpens 380 environ sont affectés au fourrage, c'est parce que je suis persuadé que le bétail est tout en agriculture, et que nulle part, les produits d'une étendue donnée de terrain ne sont proportionnés à autre chose qu'à la quantité du bétail qu'on y entretient.

Au fonds, il n'y a qu'une question capitale en matière d'assolement ; c'est celle de savoir en quelle proportion il convient que les terres d'un domaine se partagent entre les cultures qui produisent l'engrais et les cultures qui le consomment, entre les plantes à l'usage du bétail et les plantes à l'usage de l'homme.

Or, je suis convaincu que, dans les circonstances où se trouve notre terre, il n'est pas trop des quatre-cinquièmes de fourrages pour amener, au meilleur état possible de fertilité, le cinquième que je veux consacrer aux céréales ou aux plantes de commerce.

D'abord, je dois tout faire pour les engrais, parce qu'à la fin de la dernière période de la rotation, si les terres ont été richement amendées, l'assolement pourra être modifié avec profit, sans cependant nuire au sol.

Après avoir décidé que je nourrirais sur la ferme la plus grande quantité possible de bétail, j'ai dû songer à son entretien. En cela, on ne saurait trop avoir de prévoyance, et surtout en Canada où la rigueur des hivers impose une stabulation complète, pendant six ou sept mois. L'hiver, les animaux doivent être pourvus d'une nourriture tout aussi substantielle et tout aussi abondante que pendant l'été ; le prix de cette nourriture est toujours largement compensé par la qualité et la quantité des



engrais, le croît des élèves, la beauté des vœux à naître au printemps, l'abondance du lait, etc. J'ai donc cru devoir diviser le terrain affecté aux fourrages, de manière à fournir à mes animaux une nourriture également abondante pendant toute la course de l'année. Les 230 arpens de pâturage et les plantes fourragères cultivées sur une partie de la première sole suffiront à la nourriture d'été, les racines cultivées sur l'autre partie de cette sole, les foins coupés sur la 3<sup>me</sup>, la 4<sup>me</sup>, et la 5<sup>me</sup> sole, et quelques grains formeront mes provisions d'hiver. La quantité de ces provisions me paraît être à celle de la nourriture d'été dans le rapport de la durée de la morte saison à celle des beaux jours, c'est-à-dire comme 7 est à 5.

Vous trouverez sans doute, messieurs, que j'ai réservé un bien petit espace à la culture du blé. Je l'ai fait à dessein, car cette culture est trop dispendieuse et trop incertaine en Canada, pour que je la fasse sur une grande étendue. Du reste, s'il est des cas, en agriculture, où l'on doit faire peu et faire bien, c'est assurément en matière de céréales. Avec beaucoup de fourrages, j'aurai beaucoup d'engrais; avec beaucoup d'engrais répandus sur un petit espace, j'aurai beaucoup de grain sans de grands frais; tandis que si je restreignais mes soles fourragères pour faire place au blé, j'aurais moins d'engrais et plus de terre à fumer; de là, plus de travail et moins de profit. Malheureusement, peu d'agriculteurs sont pénétrés de cette grande vérité pourtant si palpable, quand on jette les yeux sur la France et l'Angleterre. Tandis que l'agriculteur anglais s'efforçait de produire des fourrages, d'améliorer ses races d'animaux et de les multiplier, en France on dessolait les prairies, on défrichait les pâturages, on négligeait le bétail, pour donner tout son terrain, tous ses soins à la culture des céréales. De là, seulement, provient la supériorité bien marquée que l'on ne saurait refuser, aujourd'hui, à l'agriculture anglaise.

J'ai maintenant, MM., à vous parler de la manière dont je me rendrai compte des

différentes opérations de mon exploitation; c'est ce qui va faire l'objet du titre suivant:

#### DE LA COMPTABILITÉ.

Sans ordre et sans économie, une exploitation agricole ne saurait prospérer.

Par l'ordre, je n'entends pas seulement l'attention que l'agriculteur doit donner à ce que, dans sa ferme, chaque chose soit à sa place, mais bien plus encore les soins qu'il doit apporter à la régularité des divers services, à la constatation fidèle et exacte de ses recettes et de ses dépenses, et à l'attribution de ces recettes et dépenses aux différentes industries auxquelles elles se réfèrent; enfin la concordance de toutes les branches de l'exploitation.

Ce serait aussi se tromper étrangement si l'on n'attachait à l'économie d'autre idée que celle d'une lésinerie mesquine dans les dépenses ordinaires du ménage; il est une autre économie dont les effets se font bien plus sentir dans la balance des recettes de la ferme, je veux parler de l'économie de la main-d'œuvre, de l'emploi plein et entier des journées, des heures, des instants du personnel travaillant, et du bon esprit qui porte l'agriculteur à s'abstenir de tous déplacements, de toutes manœuvres qui ne sont pas indispensables.

L'ordre et l'économie vont presque toujours ensemble, et sont le cachet bien reconnaissable d'une ferme sagement administrée. Dans cette ferme, vous trouverez indubitablement un chef réfléchi et calculant d'avance la portée de tous ses ordres, de toutes ses actions. Tout ce qui se passe chez lui fait le sujet d'une comptabilité fort claire, fort exacte; et dans ce miroir de son exploitation brille ordinairement le succès.

Chez l'agriculteur insouciant, vous voyez, au contraire, le désordre le plus profond; là, aucun compte n'est établi, les services sont mal organisés, la prodigalité y est à son comble; par suite, les dépenses sans but se multiplient et absorbent par avance le revenu du sol; bientôt le capital est at-

taqué, et le malheureux agriculteur finit par la ruine et la misère.

C'est très souvent à une comptabilité mal établie, ou plutôt à l'absence de toute comptabilité, que l'on doit attribuer la ruine de la majeure partie des agriculteurs qui succombent. Ne pouvant, chaque jour, se rendre compte de leur position, ils ne s'aperçoivent de leurs fautes que lorsqu'il n'est plus temps d'y apporter remède. Il serait en conséquence de la plus grande utilité que l'on trouvât un système de comptabilité précis, exact et surtout clair et intelligible. Jusqu'à ce jour, on a enseigné bien des manières de tenir des livres de compte agricoles ; on a inventé cent formules, toutes fort compliquées, fort longues et fort difficiles, si bien, que le petit nombre d'agriculteurs qui, au moyen de ces écritures, cherche à se rendre compte de ses opérations, n'y arrive pas toujours et commet ordinairement des erreurs fort préjudiciables.

Mais, me direz-vous, beaucoup d'agriculteurs illettrés réussissent néanmoins dans leurs entreprises, quoiqu'ils ne tiennent pas de livres. A cela je répondrai que ces agriculteurs n'opèrent sans doute que sur de très petites étendues de terre et ne font pas ce que l'on appelle de la grande culture ; alors leur comptabilité peut se loger dans leur tête. D'autre part, on attribue très souvent le succès d'une exploitation à toute autre cause qu'à la véritable. Ces agriculteurs se trouvent, sans doute, dans des positions exceptionnelles, près d'une ville, par exemple, où ils écoulent leurs produits bruts, ce qui simplifie considérablement les opérations de la ferme, ou aidés par une famille nombreuse, ils sont dispensés d'entretenir, à grands frais, un nombreux personnel d'engagés, ou enfin, (comme grand nombre d'agriculteurs européens,) ils n'ont qu'à suivre servilement le système de culture établi dans la localité qu'ils habitent et auquel ils ont été initiés dès leur enfance. Mais je puis affirmer que pour celui qui ne se trouve pas dans ces exceptions, qui cultive en grand et qui, surtout, veut apporter quel-

ques améliorations ou changements à la routine locale, il n'y a pas de succès possible sans que chaque manœuvre soit raisonnée, sans que chaque dépense soit soigneusement enregistrée et attribuée à l'industrie qui la nécessite.

*Pénétré de cette idée qu'une comptabilité soigneusement tenue est indispensable pour le succès d'une exploitation, même de moyenne importance, je me suis mis à la recherche d'un plan d'écritures simple, facile à comprendre et applicable à toutes les exploitations : et je m'empresse de vous communiquer les résultats de mes travaux.*

Je vous ai dit, messieurs, qu'une comptabilité régulièrement tenue doit être l'image de la ferme ; que se passe-t-il donc dans une exploitation qui puisse ressembler d'une manière si palpable, si évidente dans les écritures ?

Dans une exploitation agricole telle que celle qui nous occupe, il s'exerce trois industries différentes, que je séparerai fictivement pour l'intelligence de ma comptabilité. La première a pour objet la production animale ou la production du lait, de la graisse, des élèves, de la laine, etc. ; la seconde a pour objet les végétaux, c'est-à-dire la culture des fourrages, des céréales, des plantes de commerce, etc. ; et la troisième tient dans ses mains la force motrice, si je puis l'appeler ainsi, autrement dit, la main-d'œuvre, hommes et attelages, auxquels les deux autres ont nécessairement recours pour être mises en jeu.

En conséquence, je consacre à chacune de ces trois industries un livre spécial, dans lequel un compte séparé est ouvert à chaque service. Ces comptes sont relevés du livre-journal sur lequel j'inscris les événements de la journée, à mesure qu'ils se présentent : en tout, quatre livres que j'ai l'honneur de vous soumettre. Par une simple inspection de ces livres, il vous sera plus facile de fixer votre opinion sur le mérite du mécanisme de ma comptabilité, que d'après toutes les explications que je pourrais vous en donner.

OSSAYE.

*A continuer.*

## DU LIN.

Nous sommes très obligé à W. J. Knox, Ecuier, des moulins de Lachine, pour son excellente lettre au sujet du lin que nous copions dans ce numéro ; et nous espérons qu'il continuera sa correspondance sur le même sujet, par ce qu'il est d'une grande importance pour le Canada, si nous ngissons, comme il convient de le faire. Nous croyons que le lin peut être cultivé ici à perfection, et pourvu que la terre soit nette, (ce qui serait nécessaire pour toute autre espèce de grain) il est aussi aisé à cultiver que le bled, et s'il est vendu sur le champ, en meulons, il donnera moins de trouble que le bled. Cependant comme le produit de la semence se vend en entier, il faut que la terre soit ensuite engraisée en proportion. D'après notre propre expérience, nous considérons que la semence du lin n'est pas très ruineuse ou sévère pour la terre. Nous pensons qu'une forte récolte de bled ou d'avoine appauvrit beaucoup plus le sol qu'une récolte de lin, et celle-ci laisse la terre beaucoup plus nette. Nous avons eu d'excellent lin cette année sur un terrain labouré l'automne dernier après avoir été mis en pré ; le sol est de marne sableuse d'assez bonne qualité. Au printemps, il fut bien hersé et environ quinze minots de cendre de bois par acre y furent appliqués avec environ deux minots de sel et un quintal de gypse, le tout mêlé ensemble. Les *planches* avaient environ huit pieds de large, la charrue fut passée dans les raies et la terre qui en était détachée fut étendue avec la pelle sur les planches. La terre fut hersée légèrement et la graine semée et couverte au moyen d'une herse à buisson, et toutes les herbes et les pierres sur les planches ramassées. Il y avait une *planche* de terre semée de patates l'année dernière avec de l'engrais, à côté de celle qui a été mentionnée plus haut, qui fut aussi semée de lin, mais sans engrais ce printemps, et le produit sur cette *planche* fut très inférieur à celui de la

*planche* qui avait été mise en pré l'année dernière. Il y a très peu de doute, que s'il y avait des acheteurs pour le lin sitôt qu'il est récolté, il serait cultivé exclusivement et deviendrait très profitable pour l'agriculteur, mais il n'est pas probable que la culture du lin soit bien répandue, avant qu'on ait la certitude de trouver des acheteurs. Une autre condition essentielle est d'avoir de la graine plus nette et meilleure que celle qu'on peut se procurer ici pour récolter de bon lin.

—  
Cher Monsieur,—Comme vous désirez connaître ce que j'ai appris en Europe sur la culture et la manière de récolter le lin, je vais vous donner dans une lettre le résultat de mes observations :—

Il paraît que le lin est cultivé principalement dans les contrées qui ressemblent le plus aux Provinces du Nord de l'Amérique sous le rapport du climat et du sol; c'est-à-dire:—Le Nord de l'Europe, la France et l'Irlande.

En raison de l'état florissant des manufactures de toile en Irlande, on porte en ce moment plus d'attention à la manière de cultiver le lin dans ce pays que dans tout autre.

Il paraît que la manufacture de la toile, dans le voisinage de Belfast, est si étendue, que tout le lin qui peut être obtenu des pays étrangers ne suffit pas à remplir les demandes; et non seulement les manufacturiers, mais encore les possesseurs de terre et enfin toutes les classes de la société, établissent des sociétés pour l'encouragement de la culture du lin; et cela, dans le but de stimuler l'Isle par l'introduction de la semence du lin, qui donne plus de profit qu'aucun autre grain pourrait en donner à l'heure qu'il est; et encore, au lieu de payer aux nations étrangères cinq millions en argent pour leur fournir le lin, afin que cet argent puisse être payé à leurs propres fermiers, pour fructifier, comme ils le disent, dans leur propre pays.

Que ceci soit ou non de la saine économie politique, selon les théories des professeurs de cette science, c'est un sujet que je n'ai pas entendu discuter. Ils semblaient ne pas chercher à pénétrer dans les brouillards et l'obscurité, mais ils tenaient leurs regards fixés sur cette vérité manifeste qu'il vaut mieux donner cinq millions à leurs propres fermiers que de donner la même somme aux fermiers de la Russie et de la Flandre. En conséquence ils font tout en leur pouvoir pour engager leurs propres fermiers à cultiver le lin, et ils ont des agents à gages qui voyagent par tout le pays et qui enseignent la meilleure manière de le cultiver et de l'approprier pour le marché.

La première chose à considérer est donc de se procurer de bonne graine pour la semence, et depuis longtemps ils sont dans l'habitude de l'importer de la Russie et de la Hollande. Anciennement, ils employaient une grande quantité de graines américaines venant de l'Etat de New-York et des Etats voisins ainsi que du Canada. De fait, c'était la même espèce de graine que celle que nous avons maintenant dans cette province ; on le cultive ici principalement dans les fiefs seigneuriaux pour avoir la graine que l'on presse pour en exprimer l'huile.

Cette espèce de graine de lin est rarement semée à présent en Irlande. Quoique le lin soit plus fin que celui de la Hollande ou de la Russie, il n'est pas aussi pesant parce qu'il est beaucoup plus court. Il ne croît qu'à la hauteur de trois pieds, tandis que l'autre peut avoir quatre pieds de long, ce qui fait une différence d'un quart dans la quantité. La récolte de la graine européenne est aussi plus sûre, parce que le lin américain dans une saison sèche a coutume de se rabougrir, (en termes techniques il est brûlé.) Cependant, d'après ce que je vois et ce que je connais du lin en Canada récolté de la graine du pays, je pense qu'en général la graine que nous avons pourrait ser-

vir pour la semence, si elle était bien cultivée ; mais on ferait bien d'introduire, si l'occasion s'en présentait, la graine de Russie et de Hollande, ce que l'on pourrait faire sous les auspices de la Société Fanning, et une fois que la graine aurait été importée, on pourrait ensuite la conserver dans le pays.

Le prix de la graine nouvelle au printemps en Irlande est de dix chelins par minot ; ici, je pense qu'elle coûterait 15s. courant ou plus, tandis que la graine du pays en Canada n'est que de 6s. courant. Il faudrait donc considérer, si quelques cents minots de graines pourraient être vendus aux cultivateurs à ce prix élevé, si elle était importée.

Nous avons ensuite à considérer la semence du lin. Le lin poussera bien sur un terrain qui produit de bon trèfle rouge et fort ; le sol doit être tant soit peu humide, bas, tenace, labouré profondément, bien pulvérisé et semé aussi de bonne heure que le temps le permet. Une terre qui a été en friche ou en herbe convient bien. Le chaume bien nettoyé est encore meilleur, pourvu que la terre soit assez forte. Un vieux clos, bien gras, après avoir été semé en avoine est ce qu'il y a de mieux pour le lin, mais c'est ce que l'on trouve rarement dans le Bas-Canada. Dans tous les cas, il doit être labouré profondément en automne, égoutté autant que possible et labouré de nouveau légèrement le printemps. La nouvelle herse à chaîne semble adaptée d'une manière particulière à la pulvérisation du sol, et très propre à couvrir de la graine aussi petite que celle du lin à peu de profondeur. La quantité de graines de lin pour chaque arpent est de deux minots.

Comme toute autre espèce de grain, le lin demande une terre nette, et s'il pousse de mauvaises herbes, elles doivent être arrachées avec la main tout-à-fait hors de la terre. Ici le sarclage est absolument nécessaire, et heureusement la tige du lin

n'est pas endommagée, si on marche dessus. même lorsqu'elle a deux pieds de haut. On peut faire les planches larges ou étroites, suivant la nature du terrain, de six à dix-huit pieds, et tant soit peu plates, afin que le lin mûrisse également.

Lorsque le lin est mûr, on s'en aperçoit sitôt que les feuilles du bas de la tige se fanent, et que la tige elle-même prend une couleur vive d'un jaune doré, et que la graine, de verte qu'elle était, devient d'un brun pâle ; alors on doit l'arracher aussi vite que possible. On doit arracher toute la moisson en trois jours et placer les poignées debout sur le champ en forme de longues gerbes, mais sans les attacher immédiatement. De cette manière le lin sèche parfaitement, sans être exposé à la nielle, et on peut ensuite le lier en paquets de même volume qu'une petite gerbe d'avoine et le mettre en meulons, jusqu'à ce qu'on soit prêt à le porter au marché. La graine de lin du Canada devrait produire une tige de deux pieds, six pouces à deux pieds neuf pouces pour la tige seulement, avant qu'elle donne des branches, et huit ou dix minots de graine par arpent. (Le lin est d'autant meilleur qu'il y a moins de graines.) Il devrait peser un tonneau et demi par arpent, y compris la graine, et valoir £8 par arpent. Mais ceci, comme il en est de tout autre grain, doit varier beaucoup sous le rapport du produit et de la valeur, quelques cultivateurs s'étant vanté d'avoir eu vingt minots de graine par acre et que leur récolte valait £20 par acre. On pourrait rencontrer quelques cas semblables, mais on ne saurait s'y rapporter comme règle générale.

La graine de la Hollande et de la Russie produit trois pieds de tige, avant de donner des branches, et en conséquence le lin est plus pesant. Mais la graine du Canada peut produire du lin si fin, qu'il pourrait avoir plus de valeur, et de cette manière la bonne qualité peut compenser pour ce qui manque à la quantité. Je

pense que si le lin canadien était arraché tant soit peu vert, avant que la graine soit venue à maturité, il serait remarquablement fin, et amènerait un bon prix ; le prix du lin préparé varie de £40 à £80 par tonneau, le prix moyen étant de £56. Un arpent de terre produirait moins d'un quart de tonneau de lin apprêté. Le prix de transport d'ici en Angleterre serait d'environ £1 10s. par tonneau, ce qui fait une diminution peu considérable, par cent, sur la valeur.

J'ai donné d'une manière générale le résultat de mes observations et de mes calculs, suivant pas à pas la culture du lin jusqu'au temps où celui-ci passe des mains du cultivateur à celles du meunier ou du marchand, ce qui est une affaire à part, dont je parlerai plus tard, cette lettre étant déjà de longueur suffisante.

Je suis

Votre obéissant serviteur,

W. J. K.

Lachine, 24 Septembre 1851.

## LA COLONIE AGRICOLE DE ST. ILAN.

DU JOURNAL DE ELIZA COOK.

Comment les multitudes affamées et sans demeure de notre île et de l'Île-sœur seront pourvues de nourriture et de logis, comment la masse de pauvreté qui, comme un chanere, mange à bout les aliments même de notre prospérité, pourra être diminuée à quelque degré, ceci semble être le grand problème social de nos jours, et ce qui pèse sur un grand nombre d'esprits pensifs et de cœurs sensibles, et fournit une source abondante de perplexités.

Heureusement, nous ne sommes pas appelé à traiter la question sous un point de vue politique ou économique ; mais on nous permettra d'exprimer notre joie et notre sympathie pour les efforts que font à cette heure dans notre propre pays grand nombre d'individus pleins d'abnégation et de noblesse de cœur, qui s'efforcent de s'opposer à ce torrent de misère humaine et à élever la condition et améliorer la perspective de leurs frères malheureux.

Tandis que l'esprit public est si rempli de ces sujets, nous pensons que l'aperçu suivant d'un acte de charité noble et heu-

reux, entrepris il y a environ cinq ans par un jeune gentilhomme français, qui a dévoué son temps et ses biens aux intérêts de l'humanité, éveilla peut-être l'attention des esprits bienveillants, et pourrait suggérer à d'autres la bonne idée qu'eux aussi peuvent aller et faire de même.

A environ un mille de St. Brieuc, petite ville bretonne d'un aspect quelque peu triste et ennuyeux, on peut voir un vieux manoir de forme antique nommé St. Ilan. Il est situé d'une manière pittoresque sur cette côte rocheuse et hardie, tandis que les côtes vêtus de bruyères qui forment l'arrière-champ de la maison seigneuriale, n'ajoutent pas peu à la beauté de la scène, surtout lorsque le soleil de mai fait briller leurs fleurs jaunes et vives comme une feuille d'or sous ses rayons.

La possession de la propriété sur laquelle est érigée cette vieille maison descendit, il y a quelques années, à titre d'héritage à un gentilhomme breton nommé M. Achille Du Clésieuse. Dans sa jeunesse, son esprit était rempli de rêves poétiques; il écrivit quelques morceaux légers, ce qui lui procura une popularité passagère. Lamartine le salua comme un poète naissant, et le cœur du jeune homme fut comblé de joie.

Comme il était jeune, rempli de talents et possesseur d'une propriété indépendante, la vie semblait se présenter à lui sous des couleurs brillantes; mais un jour qu'il était assis sous l'ombre des vieux arbres plantés par ses ancêtres depuis plusieurs siècles, l'idée lui vint à l'esprit que la vie ne nous était pas donnée pour être perdue en vains songes, quels qu'agréables qu'ils soient, qu'il était du devoir de l'homme d'accomplir de grandes choses aussi bien que de les chanter.

En traversant la Bretagne, son pays natal, M. Du Clésieuse avait observé des régions considérables de terre qu'on laissait incultes; tandis que dans d'autres parties de la France, il avait vu les villes manufacturières surchargées d'une population misérable et demi-mourante de faim. Les paysans joyeux et industrieux qui avaient jadis cultivé la terre étaient maintenant pour la plupart transformés en une foule d'artisans mal payés et usés par le travail, qui, affaiblis sous le poids de la misère, marchaient rapidement à une mort prématurée. Il remarqua qu'un grand nombre d'enfants orphelins, n'ayant plus d'espoir de trouver de l'emploi ou du support dans le pays, accouraient en foule à ces factore-

ries, où leurs jeunes esprits avaient bientôt perdu leur légèreté et leur courage, et avec eux, trop souvent, hélas! leur pureté.

M. Du Clésieuse médita profondément sur ces maux de société, et cette méditation fit surgir dans son imagination la pensée de fonder une colonie agricole. Il résolut d'ouvrir à St. Ilan un asile pour les orphelins et les enfants-trouvés qui, sans cela, eussent été forcés d'abandonner leur province natale. Il fit bâtir une maison de ferme et une chapelle pour l'avantage des jeunes colons; il suppléa à leur nourriture quotidienne, et les employa en même temps à cultiver les terres environnantes. Il leur procura un bon maître pour leur enseigner l'agriculture; un prêtre pour présider à la discipline morale de l'institution, et, en vrai Français, malgré le caractère très paisible de l'établissement, il ne pouvait être satisfait, sans introduire aussi parmi ses hôtes un vieux soldat, pour enseigner aux garçons les exercices militaires et gymnastiques. Il veilla avec une charité et une persévérance infatigable sur ces jeunes orphelins, leur donnant un noble exemple de toutes les vertus sociales et chrétiennes, et, en retour, il était aimé d'eux comme un père.

Cette petite colonie agricole attira bientôt l'attention des grands du voisinage. Les propriétaires de terres incultes commencèrent à songer à imiter l'exemple de M. Du Clésieuse, et le prièrent de leur fournir des moniteurs et des conducteurs.

Le sujet attira aussi l'attention du gouvernement, et, le 4 Août 1848, M. Du Clésieuse, condescendant au désir exprimé par ceux qui étaient au pouvoir, fit lecture, dans la chambre des représentants, d'un rapport sur l'origine de cette colonie, et le progrès qu'elle avait fait jusque-là.

"En 1846," dit M. Du Clésieuse, "il y avait dans la Bretagne 3,368 enfans mâles, orphelins ou enfans-trouvés. C'est avec ce nombre formidable et toujours croissant de prétendants en vue, que l'œuvre de St. Ilan fut commencée. Au premier de Juin 1848, il y avait déjà deux colonies en voie, en sus de la ferme primitive de St. Ilan. Cette institution-mère renfermait dans son sein trente cultivateurs, deux moniteurs, vingt-neuf conducteurs, un surintendant, deux aumôniers, un médecin, un intendant, un maître d'école et trois Sœurs de la Providence, et on s'était pourvu d'ateliers et de précepteurs pour toutes les branches d'industrie rurale."

L'organisation de cette institution normale prouve sa noble destinée, même celle de *constituer la ruche-mère* qui doit étendre ses colonies par toute la Bretagne. En Août 1848, cinq branches de cet établissement avaient déjà été instituées, composées chacune de vingt enfants et quatre surveillants. La première de ces colonies, commandée par un vieux soldat, prit possession d'une ferme qui avait été appropriée à leur usage le 3 Novembre 1847.

En y arrivant, ils la trouvèrent dans un état complet de ruine et de dilapidation; et les orphelins furent obligés de tout réparer complètement, avant de pouvoir en prendre possession comme domicile. Mais que leur importait ceci? Le travail était précisément ce qui leur fallait, et ce fut avec gaieté de cœur et des bras vigoureux qu'ils s'appliquèrent à la tâche qui leur était échue par le sort.

Ils couchèrent sur la paille dans une étable et clouèrent ensemble quelques planches dans un appentis pour leur servir de table pour leurs repas et pour les récitation de leurs classes journalières.

C'est ainsi que ces orphelins sans demeure travaillèrent avec courage, agissant alternativement comme maçons, comme charpentiers et comme journaliers, jusqu'à ce qu'ils se fussent élevés une habitation confortable et qu'ils eussent fertilisé le sol stérile qui les entourait. Ils se formèrent ainsi une étendue de verdure où ils peuvent se réjouir, sous les rayons du soleil, de la bonté de Dieu, sans cependant avoir privé un seul être humain de son droit d'aïnesse. Bien plus, non seulement leur travail fait leur profit actuel à eux-mêmes, mais il doit nécessairement profiter dans la suite aux propriétaires des terres incultes qu'ils rendent fertiles et dont ils deviendront sans doute un jour les amodiateurs.

Les colons de St. Ilan se lèvent en hiver à cinq heures du matin; ils commencent la journée par l'union de leurs actes d'adoration; ils passent huit à dix heures à travailler sur la ferme ou à étudier ensemble, et réservent un espace de temps suffisant pour la récréation et les exercices gymnastiques.

Une discipline stricte, mais cependant paternelle, est maintenue par tout l'asile; et l'on y tient un livre dans lequel est enregistrée tous les jours la conduite de chaque membre et qui est examiné par le surintendant à la fin de la semaine. Cette vie d'industrie active a l'effet de produire une santé uniformément bonne, et le cours

d'instruction en entier produit le meilleur résultat sur le moral de ces jeunes gens. Rien ne saurait surpasser leurs bonnes dispositions à accomplir les tâches qui leur sont données soit en travail manuel ou en études; et il n'y a rien de plus agréable à voir que le désir qu'ils manifestent que d'autres puissent partager leur bonheur. Il n'y a pas longtemps, un petit mendiant se présenta à la ferme. Les jeunes colons reconnurent en lui un ancien compagnon de leur vie errante, tandis que lui semblait examiner d'un œil attentif leur paisible demeure. M. Du Clésieuse vint se joindre au groupe et fit quelques questions au jeune vagabond: il s'aperçut que le jeune homme échangeait volontiers sa vie errante pour une vie de travail honnête. Mais que faire? il n'y avait pas de vacance dans l'établissement, toutes les places étaient remplies à St. Ilan. Les petits garçons portèrent leurs regards suppliants de leur compagnon désappointé à leur excellent maître et plus d'une voix fit entendre d'une manière suppliante ces mots: "Oh! monsieur, ne le renvoyez pas!" Mais, mes enfants, il n'y a pas de place; que dois-je faire?" répondit M. Du Clésieuse. "Nous lui ferons de la place," s'écrièrent-ils tous d'une voix; "nous partagerons avec lui notre pain et nos lits; nous aurions tant de chagrin à le voir retourner pour aller quêter de nouveau." M. Du Clésieuse se rendit avec joie à leur désir. Le petit mendiant échangea ses haillons pour l'uniforme porté par les jeunes colons, et bientôt il prit sa place dans la salle d'école et au champ pour ne plus laisser cette paisible retraite, jusqu'à ce qu'il soit mis sur une ferme à lui propre, ou qu'on l'envoie surveiller une nouvelle colonie d'orphelins.

Des scènes comme celles-ci se rencontrent souvent, et lorsqu'il est impossible aux petits habitants de recevoir un pauvre étranger dans la maison, du moins ils sont toujours prêts à partager avec lui le peu qu'ils ont à donner, c'est-à-dire une partie de leur nourriture journalière.

L'attachement de ces enfants pour leur demeure adoptive est des plus remarquables. L'un d'eux qui était excellent musicien se rendit à Limoges, et là il se soutint par son talent pendant quelques mois, mais le souvenir de la colonie était toujours vivant en lui, et à la mort de sa mère qu'il avait amenée pour vivre avec lui, il demanda à y être admis de nouveau comme précepteur.

Un autre qui était devenu excellent cultivateur fut placé de bonne heure sur une ferme, ayant devant lui une perspective très avantageuse : d'abord il semblait être parfaitement heureux. Mais un beau jour il revint à St. Ian et supplia M. Du Clésieuse de le recevoir de nouveau comme conducteur, "car," dit-il, "je donnerais volontiers tout ce que je possède pour me trouver encore une fois sous le toit de cette maison." Ce qu'il demandait lui fut accordé, et il est maintenant un des plus utiles officiers de l'établissement.

L'arrangement judicieux de M. Du Clésieuse, en établissant plusieurs petites colonies (composées chacune de vingt enfants seulement et trois ou quatre surveillants,) au lieu de les consolider en un seul corps, a beaucoup contribué à faire naître ce sentiment d'affection de la part des orphelins. Chaque établissement séparé forme une seule maison, et les enfants paraissent aussi unis que s'ils appartenaient de fait à une seule famille.

Un témoin oculaire intelligent faisait cette observation : "J'ai visité avec M. Du Clésieuse deux des colonies agricoles fondées par ce monsieur, et je n'oublierai jamais l'impression que je reçus, lorsqu'en approchant d'une commune considérable, j'aperçus une vingtaine d'enfants venir entourer avec empressement mon ami, qu'ils saluèrent comme s'il avait été leur père. Un épervier apprivoisé voltigeait autour d'eux et venait de temps en temps se poser sur leurs épaules.

"A qui appartient cet épervier," demandai-je ?

"A nous," répondirent les enfants, tous d'un accord.

"Et qui l'a apprivoisé ?"

"Nous tous."

Cette simple réponse me donna de suite une idée de l'union fraternelle qui existait dans cet établissement; ce "communisme du cœur," qui est la meilleure sauve-garde contre tout communisme révolutionnaire.

Ces enfants qui étaient destinés à devenir de pauvres exilés sans asile et à gonfler les rangs du paupérisme, sont élevés de cette manière pour former d'heureux et utiles membres de la société, tandis que le lien qui devrait unir le riche et le pauvre en une fraternité unique et sacrée est resserré de plus près; les terres désertes sont forcées à rendre leurs produits et les esprits incultes à devenir attentifs et intelligents.

Vraiment la ferme agricole de St. Ian est un poème plus noble qu'aucun de ceux que M. Du Clésieuse aurait pu faire sortir de sa plume, eût-il consacré sa vie entière aux travaux littéraires et artistiques.

Des établissements comme ceux-ci peuvent être soutenus avec bien peu de chose. Les dépenses annuelles d'une telle ferme sont d'environ £300, tandis que les revenus se montent à environ £260, ne laissant qu'un déboursé annuel d'à peu-près £85.

Chaque année la terre devient plus féconde, et par conséquent les revenus sont plus grands, de manière qu'avant longtemps nous devons espérer que ces colonies, non seulement se soutiendront elles-mêmes, mais devront aussi rémunérer les propriétaires. Déjà ceux qui possèdent de grandes terres en campagne semblent disposés à rivaliser entre eux, en offrant des terres jusqu'ici incultes, pour l'établissement de colonies agricoles, et ces institutions précieuses promettent de se multiplier rapidement par tout le pays.

Ce système ne pourrait-il pas être essayé avec avantage dans quelques-uns des districts désolés et moitié dépeuplés de l'Ile-sœur.

Quelques-uns des malheureux enfants qui remplissent maintenant ces ateliers et qui subissent une éducation morale qui ne peut que les rendre propres à devenir les habitants de ces prisons et de ces galères, ne pourraient-ils pas de cette manière être retirés de la dégradation et convertis en fermiers industriels et reconnaissants ? et ne peut-on pas trouver au moins quelques hommes qui seraient contents d'en faire l'essai, et qui, même avec de faibles moyens à leurs dispositions, se réjouiraient de dévouer leur temps et leurs efforts à cette bonne œuvre, et à rivaliser avec le jeune poète français, en lui faisant la plus noble opposition que les hommes puissent se faire les uns aux autres : une opposition qui ferait le plus pour le bien de ses frères, pour alléger le poids écrasant des misères humaines et du crime, et pour faire chanter de joie le cœur de l'orphelin !

Petit enfant, quand tu seras grand, nourris ton père et ta mère, qui t'ont élevé et nourri.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas. C'est un empoisonneur.



**Journal d'Agriculture**  
 ET  
**TRANSACTIONS**  
 DE LA  
**Société d'Agriculture du Bas-Canada.**

MONTREAL, OCTOBRE, 1851.

**GRANDE EXHIBITION DE BROCKVILLE  
 PAR L'ASSOCIATION D'AGRICULTURE,  
 DU HAUT-CANADA**

Cette exhibition a eu lieu les 24, 25 et 26 de septembre, et il y eut un concours nombreux, tant de natifs du Canada que des États-Unis. Le nombre d'animaux exhibés n'a pas été aussi grand, (si on en excepte les chevaux) que l'année dernière à Niagara, mais il y avait plusieurs beaux spécimens de races de Durham, de Devon et d'Ayrshire. Nous y avons remarqué un très beau taureau de la race Durham, appartenant à M. Wade, de Cobourg; c'est le plus beau de ceux que nous ayons vu en Amérique. Ce monsieur y avait aussi plusieurs belles vaches et génisses de la même race. Il y avait une superbe vache de la race Durham qui appartenait, nous a-t-on dit, à M. Ferguson, mais nous pensons qu'elle était trop grasse pour produire, quoiqu'on nous ait dit qu'elle était pleine dans le moment. En général les animaux de la race étaient trop gras pour servir à la reproduction, mais ils paraissaient être de pur sang, sans aucun mélange ou croisement, et ceci est d'une grande importance pour ceux qui veulent se procurer des animaux de cette race ou d'aucune autre. On peut obtenir bien plus sûrement un animal de pur sang dans le Haut que dans le Bas-Canada. Dans le Canada Ouest on est plus au fait de la manière d'élever les animaux et du soin qu'il faut leur donner que dans le Canada Est, et nous croyons qu'il serait très difficile, si non impossible, de trouver dans cette dernière partie de la province une race parfaitement pure de bêtes à cornes.

Il y avait un petit nombre d'excellents animaux des races de Ayrshire et de Devon, mais ils ne méritent pas d'être mentionnés particulièrement. On nous avait prié de chercher un taureau de la race Durham ou de Ayrshire d'un an et demi, et nous avons été surpris de n'en trouver à l'Exhibition qu'un seul de cet âge, et il n'y en avait qu'un très petit nombre de deux ans, mais parmi ces derniers nous en avons vu deux superbes de la race Durham. Les moutons y étaient en très petit nombre et bien inférieurs à ceux que nous avons vu à Niagara l'année dernière. Nous n'avons pas vu plus d'une bande de moutons de la race South Down, et celui qui les montrait à l'Exhibition reçut tous les prix offerts dans les différentes classes pour cette race. Les moutons de Leicester étaient d'une bonne qualité, mais nous pensons qu'ils n'étaient pas supérieurs à ceux de la même race dans le Canada Est. Les cochons étaient beaux, mais nous en avons un plus grand nombre de variétés dans cette partie-ci de la province, et quelques-uns sont d'excellente qualité. L'exhibition des chevaux était nombreuse et il y en avait de bien beaux. Nous croyons cependant que les chevaux de très haute taille ne sont pas ceux qui conviennent le mieux pour les ouvrages agricoles, en général, dans ce pays, dans les circonstances actuelles, et notre opinion sur ce point ne pourrait être changée que par une franche épreuve sur une ferme, entre des chevaux très grands et des chevaux petits et bien faits. Si le résultat était en faveur des grands chevaux, alors nous reconnaitrions volontiers notre erreur, mais pas avant; comme nous venons de l'observer il y avait à l'Exhibition plusieurs beaux chevaux, et quelques-uns d'entre eux étaient bien adaptés aux ouvrages de la ferme, mais nous ne préférierions pas les plus grands de ceux que nous y avons vu. Le cheval canadien du Bas-Canada, de pur sang et de bonne taille, est encore notre favori pour les travaux de la ferme en gé-

néral, de préférence à tous les autres chevaux que nous avons vu en Amérique, et nous voudrions recommander que cette race fut préservée avec soin et cultivée en Canada, par tous les moyens possibles. Les sociétés d'agriculture devraient rechercher les meilleurs chevaux de pur sang et les faire retenir pour produire dans les divers comtés. Si on ne fait pas ceci, nous n'aurons bientôt plus un seul cheval de pur sang dans le pays. Il est impossible de trouver un cheval mieux adapté aux travaux de la ferme en Canada que le cheval canadien de race pure, de bonne taille et bien fait.

Nous avons oublié de mentionner qu'il y avait à l'Exhibition plusieurs animaux très gras qui avaient été destinés à la boucherie. Le possesseur d'un de ces animaux voulut faire un pari de cent louis que son bœuf, la viande, la peau et le suif tout ensemble pèseraient deux mille livres, et nous croyons que celui-ci n'était pas le plus gros des bœufs amenés à l'Exhibition. En général les instruments de labour étaient bons et très variés, mais il y en avait quelques uns que nous croyons très peu utiles pour les ouvrages de la ferme. Les fruits et les légumes faisaient honneur au pays, et les échantillons de bled d'automne étaient excellents. Il y avait aussi de beaux échantillons d'orge. Il y avait une si grande foule dans la tente réservée pour l'exposition des ouvrages de dames, que nous n'avons pu nous procurer le plaisir de les voir. Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le vif intérêt manifesté par toutes les classes à l'Exhibition, et la preuve la plus convainquante que cet intérêt est général dans le Haut-Canada a été donnée par le nombreux concours qu'il y avait à Brockville.

Nous avons assisté à la lecture qui se fit au Palais de Justice, mercredi soir, d'un essai sur l'agriculture, pour lequel l'Association d'agriculture du Haut-Canada donna un prix. Nous devons dire que cet essai était très bien écrit, quoique nous

différons avec l'auteur sur quelques points, particulièrement lorsqu'il condamne sans réserve les friches et lorsqu'il recommande de semer dru. En examinant les moissons dans le Comté de Montréal cette année, nous avons vu, dans deux ou trois places, du bled semé dans le même champ et la même qualité de sol, sur une partie qui avait été mise en friche, et une autre qui avait été semée en patates et bien engraisée, et la récolte du friche partout était infiniment meilleure que celle de la terre qui avait été semée en patates. Nous nions que l'exposition du sol, lorsqu'il est mis en friche, en épuise les qualités nutritives, mais au contraire lorsque le sol est remué fréquemment, il attire de l'atmosphère une nourriture qui lui est très avantageuse, et le libre accès de l'air et de la lumière l'améliorent beaucoup. Nous réservons quelques remarques additionnelles à ce sujet ainsi que pour les fortes semences jusqu'à la publication de l'essai. La culture des betteraves à sucre et la manufacture du sucre de betteraves, ont été introduites par un gentilhomme hongrois établi maintenant dans le Haut-Canada, qui a érigé un établissement pour cette manufacture : ce monsieur avait apporté à l'exhibition une quantité de ce sucre qui était de bonne qualité. Dans quelques numéros précédents, nous avons fait quelques remarques à ce sujet et nous recommandons fortement la manufacture de ce sucre. Le Canada est très favorable à la culture de la betterave et dans les circonstances actuelles, nous devons nous efforcer de suppléer autant que possible à nos propres besoins. Nous donnerons dans un numéro prochain la manière de cultiver la betterave à sucre, aussi bien que celle de manufacturer le sucre de betteraves, car nous avons depuis quelque temps par devers nous les informations nécessaires.

Le digne président de l'association, — Marks, écuyer, fit un discours jeudi sur la place de l'exhibition ; nous regrettons

de n'avoir pas eu l'occasion de l'entendre. Plusieurs autres messieurs adressèrent aussi l'assemblée sur la place de l'exhibition, et, pendant deux soirées consécutives, au Palais de Justice, sur des sujets d'agriculture.

Nous ne devons pas omettre de mentionner que l'on avait préparé d'une manière libérale toutes les commodités nécessaires pour les messieurs appartenant à la presse qui assistaient à l'exhibition. En effet l'association d'agriculture du Haut-Canada n'a rien oublié de ce que l'on pouvait attendre d'eux pour le bien-être des personnes qui assistent à leur exhibition.

Nous ne sommes pas restés pour voir le parti de labour, mais nous concluons que tout alla bien.

Les arrangements pour l'exhibition étaient excellents, pour ce qui concerne la place de l'Exhibition. Un espace considérable de terrain sec et élevé avait été entouré d'une clôture de planches hautes, et il y avait d'amples parcs pour toutes les différentes variétés d'animaux. La seule objection était, que dans ces parcs entourés de hautes clôtures de planches, il n'est pas aussi facile pour les juges de décider du mérite comparatif des animaux, que s'ils étaient placés dans des échoppes régulières, comme en Angleterre, les animaux enrégistrés dans chaque classe étant placés ensemble, sans qu'on permette à aucune autre de se mêler avec eux. C'est ainsi seulement que les juges peuvent avoir une opportunité favorable d'adjuger les prix, suivant le mérite actuel, et nous pensons qu'il ne serait pas plus coûteux d'avoir des échoppes, comme aux Exhibitions anglaises, que de construire des parcs, comme on le fait ici, et ces échoppes coûteraient peut-être moins, par ce qu'elles occuperaient moins d'espace. Nous faisons cette objection, non pas par ce que nous voulons trouver à redire, mais seulement dans le but de recommander, dans les exhibitions agricoles, des arrangements plus propres à donner une meilleure chance

juges les moyens d'adjuger les prix d'une manière équitable. C'est un malheur assez déplorable que l'on donne des prix pour les animaux qui ne les méritent pas le plus dans leur classe respective, par ce que cela peut induire en erreur les fermiers qui se guident sur ces adjudications, pour faire le choix de leurs animaux.

#### RAPPORT DES INSPECTEURS DES MOISSONS DANS LE COMTE DE MONTRÉAL, JUILLET 1851.

Les Soussignés ayant été priés par la Société d'Agriculture du Comté de Montréal d'inspecter les moissons des divers compétiteurs pour les prix dans le Comté de Montréal, commencèrent leur inspection lundi, le 28 de Juillet et rendirent leur décision vendredi, le premier jour d'Août : nous avons déjà publié cette décision.

Les récoltes en général sur l'Île de Montréal, particulièrement le bled, les patates et le foin, étaient meilleures que d'ordinaire, lors de l'inspection. Le bled qui avait été semé de bonne heure avait été un peu endommagé par les ravages de son ennemi ordinaire la mouche à bled, mais le grain qui restait dans les épis était bien plein, et compensait un peu pour ce qui avait été détruit. Le bled semé tard avait aussi été endommagé par le même insecte, et des indices de rouille commençaient à paraître dans plusieurs endroits. Le succe de la récolte du bled aussi bien que de tous les autres grains devra dépendre surtout du temps que nous avons eu en Août et Septembre, tant pour la maturité que pour la moisson.

Les patates cette année ont été plantées en abondance, quelques cultivateurs en ayant de trente à quarante arpens, et la récolte généralement avait une apparence out à fait belle. Nous croyons qu'il est à propos de mentionner en particulier la récolte de Mr Thos. Harland, de St. Laurent, qui couvrait trente six acres que nous avons trouvé extrêmement bien cultivés, parfaitement nets, et qui promettaient

rait peut-être pas dans l'Amérique du Nord un seul cultivateur qui possédât un champ de la même étendue et aussi bien cultivé, et cet homme est un fermier à rente. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous nous sommes aperçu que la culture des navets, des betteraves à vache et des carottes commençait à devenir assez générale, tant parmi les cultivateurs Canadiens que les cultivateurs anglais; il est vrai que c'est sur une petite échelle, mais il n'y a pas de doute que la culture de ces légumes augmentera rapidement, lorsque nos cultivateurs auront découvert la valeur des racinages pour soigner leurs animaux et pour nettoyer la terre. Nous nous sommes aussi aperçu de notre grande satisfaction que la semence de la graine de trèfle s'est étendue d'une manière étonnante dans les cinq dernières années. Tels sont les indices certains des améliorations qui se font dans l'agriculture. Il est à remarquer que la quantité d'orge qui est semé, est proportionnellement limitée, et cette déféctuosité est défavorable aux cultivateurs qui devraient toujours tâcher d'avoir une variété des grains qui sont les mieux adaptés au sol et au climat. La semence de l'avoine devrait être faite de bonne heure, parce que généralement les récoltes tardives de ce grain ne réussissent pas bien. La culture du lin n'est pas bien étendue, mais nous avons eu des preuves suffisantes que le sol et le climat sont favorables à sa production. Le foin, quoique généralement plus abondant que d'ordinaire, était cependant bien endommagé pendant la moisson qui se faisait lors de l'inspection, et il n'est pas probable qu'il soit engrangé en bonne condition cette année.

Les soussignés sont fâchés d'avoir à rapporter qu'en général le sarclage des grains n'est pas fait avec assez de soin, et qu'on laisse les mauvaises herbes venir à graines dans les paturages, sur les terrains qui ne sont pas cultivés, le long des clôtures, des fossés et des chemins et sur les places publiques, au grand détriment de l'agriculture, et que cette négligence fait un dommage

considérable aux cultivateurs qui font leurs efforts pour conserver leurs terres nettes.

Nous avons eu occasion dans le cours de notre inspection de voir plusieurs fermes bien cultivées et plusieurs bonnes récoltes qui n'avaient pas été entrées en compétition. Sur la ferme de Mr. Smith, de Waterloo, nous avons remarqué que ce monsieur avait pris les bords élevés des fossés, pour les mêler au tas d'engrais: il avait aussi de la terre en friche et il nous assura qu'elle répondait très bien à ses vues d'amélioration.

La ferme de Mr. Penner, de Lachine, était couverte de grains, surtout de bled et de houblon, et les bons effets d'un système complet d'égouts y étaient très évidents. Ces égouts ont été faits avec de petites perches au lieu de tuile ou de pierre, et déjà elles ont été en usage depuis dix ou quinze ans et elles servent encore très bien à l'heure qu'il est. Mr. Penner a aussi sur sa ferme de bien belles haies qui réussissent à merveille.

Nous remarquerons particulièrement que la Petite Côte près de Montréal, il y a vingt ans, était presque déserte, mais aujourd'hui elle est habitée en grande partie et il s'y fait une excellente culture. Nous avons été à même de connaître les améliorations considérables qui ont été faites dans cet endroit, et nous avons adjugé le premier prix pour les terres bien cultivées à Mr. John Drummond qui y réside, et qui a sans contredit une ferme-modèle et de belles dépendances: il y a encore là plusieurs autres terres qui méritent des éloges. John Dodds, écuier, de la Petite Côte, président de la Société d'Agriculture du Comité de Montréal, a fait des améliorations extraordinaires sur sa ferme, depuis qu'il l'a achetée, mais il a refusé de concourir pour aucun prix, parcequ'il était président de la Société. Il nous a accompagné dans notre inspection, et nous a accordé toute l'attention possible, sans chercher à s'interposer dans aucune chose. Nous ne pouvons laisser l'occasion de louer fortement la conduite de Mr. Dodds comme

président d'une société d'agriculture. Si quelqu'un doutait de la justesse des adjudications de prix que nous avons faite pour les terres bien cultivées, il peut aller visiter les fermes pour lesquelles nous avons donné des prix, et nous pouvons l'assurer que la visite le récompensera bien du trouble qu'il se sera donné. Il y a plusieurs choses dans ce qui constitue une ferme bien cultivée qui ne sont pas généralement connues du public, qui ne prend pas la peine d'en faire un examen minutieux. C'est en visitant alternativement les fermes pour lesquelles des prix ont été donnés et celles qui ont eu un mauvais succès, que l'on pourra saisir parfaitement ces détails. Pour qu'une ferme ait droit à un prix dans cette classe, il faut, suivant nous, que tous les grains qui sont cultivés soient d'excellente qualité, qu'elle soit bien égoutée, parfaitement libre de toutes mauvaises herbes, que les clôtures soient en bon ordre et que tous les travaux nécessaires soient exécutés de la meilleure manière. Telle est la règle que nous avons adoptée, et nous avons accordé des prix pour celles qui se rapprochaient le plus de ce modèle d'excellence et maintenant que d'autres aillent juger pour eux-mêmes. Nous manquerions à notre devoir, en omettant de faire les plus grands éloges d'un cultivateur canadien nommé Louis Desjardins, résidant à la Pointe Claire. Ce cultivateur n'a été en possession de sa terre que depuis six ou sept ans, et il a fait des merveilles, l'ayant améliorée en entier environ cent cinquante arpens; et le printemps dernier il a semé pas moins de quatre-vingt dix livres de graine de trèfle de la Hollande et autres graines de foin. Lorsque nous sommes allé chez lui, il avait un champ de plus de vingt arpens dont il avait ramassé toutes les pierres qui pouvaient nuire à la culture, et il était occupé à les charroyer pour en faire des clôtures; il avait placé huit, ou dix tas de fumier sur ce champ à différentes places et les avait couverts de terre, se proposant de les étendre, et labourer son

truit des égouts souterrains, et tout ensemble, son industrie et son esprit d'amélioration méritent les plus grands éloges et prouvent ce que peuvent faire les cultivateurs canadiens quand ils le veulent. Cet exemple est de nature à produire beaucoup plus de bien qu'on aurait pu en espérer de celui d'un vieux cultivateur de la campagne, et si les Canadiens voulaient seulement s'efforcer de suivre cet exemple, l'on verrait bientôt un grand changement dans l'agriculture du pays. Nous avons visité avec le Révérend Mr. St Germain, curé de St Laurent, l'établissement du Révérend Mr. Régi, à St Laurent. Il y a là quelques arpens de terre que l'on se propose de cultiver sous un bon système. L'année dernière, il a récolté neuf minots de graine de trèfle sur environ deux arpens de terre. Il y a une belle maison d'école et déjà plusieurs écoliers. Nous croyons que cet établissement est propre à produire beaucoup de bien, et il est situé dans une paroisse où il est très nécessaire de faire des améliorations. Une école attachée à une petite ferme qui serait cultivée convenablement par les écoliers produirait beaucoup de bien parmi la population agricole du voisinage.

Sur un nombre de terres que nous avons vu, les pâturages ne sont pas bons et les animaux y sont nécessairement maigres et peu profitables; on pourrait remédier à ce défaut, et cela sans beaucoup de dépense additionnelle. Le moyen serait d'avoir de meilleurs pâturages et de porter plus d'attention à la manière d'élever et de soigner les animaux. Pour ce qui regarde la culture des grains, on pourrait y faire beaucoup d'amélioration en ayant de meilleurs égouts, en labourant mieux, en employant plus d'engrais, en mettant les terres en friche et en les nettoyant, pourvu toutefois qu'on ne laisse pas croître les mauvaises herbes avec les plantes en culture. Il faut faire attention à toutes ces circonstances, si l'on veut cultiver la terre bien et à profit.

Pour conclure, nous remarquerons que, quoi-

qu'il serait à désirer, on ne peut nier que les améliorations sont progressives, et qu'elles seraient beaucoup plus avancées, si les cultivateurs n'avaient pas éprouvé un grand désavantage par la maladie des patates et les ravages de la mouche à blé. L'introduction de nouveau blé de semence pourrait jusqu'à un certain point remédier à ce dernier malheur.

Le tout respectueusement soumis.

ALPH. KEMPTON,  
J. QUESNEL,  
WM. EVANS.

Août 1851.

#### RAPPORT AGRICOLE POUR SEPTEMBRE.

Pendant ce mois le temps a été inconsistant, mais après tout favorable pour faire mûrir et pour récolter les grains semés tard. Il y a eu quelques jours de grandes chaleurs qui doivent avoir eu un bon effet sur l'avoine qui n'était pas encore mûre. Le résultat de la moisson cette année, surtout par rapport à l'avoine, devrait convaincre les cultivateurs de la nécessité de semer l'avoine aussi à bonne heure que possible. L'avoine qui a été semée tard cette année est généralement très inférieure, dans quelques endroits elle a été endommagée par la gelée et dans un grand nombre de cas par la rouille ou la nielle, tandis que celle qui a été semée de bonne heure a échappé à ces accidents et a fourni une bien belle récolte. La meilleure avoine que nous ayons jamais eu en Canada avait été semée en avril et encore au commencement de ce mois. Il est difficile d'estimer avec tant soit peu de précision le produit de la récolte de blé pour cette année. Depuis plusieurs années, nous n'avons pas vu le blé avoir une si belle apparence pendant la croissance, mais nous craignons qu'il sera loin de rendre autant qu'on aurait pu l'anticiper dans les premiers temps de la crue. Après une longue expérience, nous avons rarement vu le blé rendre beaucoup à la suite d'une saison aussi pluvieuse et aussi froide que celle que nous avons eu cette

année. La mouche a fait du tort aux grains qui ont été semés de bonne heure aussi bien qu'à ceux qui ont été semés tard, cependant ces ravages n'ont pas été aussi considérables que nous les avons souvent vus. La rouille ou la nielle a aussi fait un grand dommage au blé semé tard, et il n'y a plus de doute maintenant que le blé de la mer noire que nous avons à présent n'est pas à l'épreuve de cette maladie. Il est de la plus haute importance pour le pays en général que l'on importe du nouveau blé de semence, si non, il y aura peu d'encouragement à cultiver le blé, vu qu'il est si sujet aux ravages de la mouche et à la rouille. Malheureusement il y a eu peu d'orge de semé cette année. Là où il a été semé, la récolte est bonne et paiera bien le cultivateur, par ce qu'il peut en avoir un bon prix. Il y a ici des demandes pour l'orge pour les Etats-Unis, et il est probable que cette demande continuera. Il y a un assez bon encouragement à cultiver cette espèce de grain, bien que les cultivateurs se soient engagé à ne pas faire usage de bière ni de liqueurs fortes. L'orge est un grain qui produit beaucoup, adapté au sol et au climat, et est un des meilleurs engrais pour les animaux. En général la récolte des pois a été assez bonne où ils ont été semés de bonne heure, comme ils devraient toujours l'être. On a planté peu de blé-d'Inde cette année, et il n'est pas en notre pouvoir de donner une idée de la récolte; la dernière saison ne lui a pas été favorable. Les tiges des patates ont été attaquées cette année plus à bonne heure que de coutume (au premier d'août,) et les têtes étaient complètement détruites par tout le pays avant la fin d'août. Les tubercules ont dû cesser de croître, longtemps avant d'avoir atteint leur pleine grosseur, et il n'est pas possible de calculer le produit moyen des récoltes. Il est impossible à l'heure qu'il est de conjecturer, si les patates se garderont bien pendant l'hiver. On devrait les serrer avec soin et ne pas les entasser en trop grande quantité, ou dans des caves trop chaudes. On pourrait mieux

les conserver en y mêlant du charbon de bois ou du bran de scie sec. La maladie des patates confond toutes les spéculations théoriques, et nous en savons aujourd'hui aussi peu que jamais. Les tiges ont fané cette année partout et sous tous les modes de culture. Nous pensons que le meilleur remède que nous ayons à notre disposition est de les semer de bonne heure, parce que les tubercules peuvent alors avoir la chance d'arriver à un certain degré de maturité avant d'être arrêtés par la maladie. De cette manière on aurait le temps de faire sécher les patates au soleil avant de les serer, et ce serait peut-être le moyen le plus certain de les conserver tout l'hiver. Les cultivateurs devraient préparer la terre pour leurs patates cet automne, afin de pouvoir les planter au printemps, si tôt que la terre serait en état de les recevoir. Il est très nécessaire de faire attention à tous ces détails, pour cultiver avec succès, et l'on peut surmonter beaucoup de difficultés par l'expérience, l'étude et une soigneuse attention à tout ce qui se rapporte à notre occupation comme cultivateur. Nous pouvons raisonnablement avoir confiance en notre Créateur, pour trouver un remède à tous les maux, si nous nous appliquons d'une manière convenable à le découvrir, et s'il arrivait que nous soyions incapables de cultiver la patate, nous pourrions lui trouver un substitut. Nos ancêtres ont pu vivre sans cela pendant des milliers d'années, et ils n'en sentaient pas le besoin. Il est possible que nous puissions trouver les moyens d'arrêter la maladie, et si nous ne les trouvons pas, nous avons l'entière confiance que nous découvrirons un bon substitut. Les navets, les carottes et les betteraves à vache ont réussi admirablement bien cette année et rendront un produit immense en proportion de la terre qu'ils occupent. Nous sommes convaincus qu'on a semé cette année dix acres de ces racinages pour un il y a trois ans. Le foin a été abondant cette année, mais il a été beaucoup endommagé avant et pendant la moisson. Dans le moment, le prix en est

très bas, de vingt à vingt cinq chelins le cent. Nous n'avons jamais vu les champs d'herbe se conserver aussi verts pendant toute la saison que cette année, et c'est une preuve que la saison a été extraordinairement pluvieuse. La température aussi a été très froide à l'exception de quelques jours. A tout considérer, nous pensons cependant que le résultat de la moisson donnera une plus grande quantité de grains que l'année dernière, et si les patates, lorsqu'elles auront été arrachées, continuent d'être saines, il en restera encore une grande quantité, malgré que la maladie ait paru de bonne heure et que la croissance des tubercules ait été arrêtée, par ce qu'il y en a eu une très grande quantité de plantées cette année. Le produit des vergers est plus petit que nous ne l'avons vu depuis plusieurs années, pas autant à cause des ravages de la chenille que par ce que la saison n'a pas été favorable aux fruits. La quantité de fromage et de beurre est abondante et nous sommes content de pouvoir faire rapport d'une grande amélioration dans la qualité et une augmentation dans la quantité du fromage canadien. Il n'y a pas de doute que l'on fait maintenant en Canada du fromage aussi bon, si non supérieur à aucun fromage manufacturé dans l'Amérique du Nord. La qualité du beurre, et la manière de le conserver et de le mettre en tinettes est bien améliorée. Jusqu'à présent, quoique notre progrès dans les améliorations agricoles ait été lent, nous espérons qu'il y a maintenant des indices que nous ne serons plus sujets à ce reproche, mais que nous pourrons réparer le temps perdu. La culture des champs peut ne pas être une occupation très profitable, mais elle le sera encore moins, si l'on ne suit pas le bon système. Le prix des produits agricoles n'est pas élevé en Angleterre, et cependant nous avons reçu par la dernière malle un rapport du produit d'une ferme appartenant à Sir John Conray, près Reading, en Angleterre, contenant environ trois cent vingt six acres, qui donnaient un produit annuel en animaux et

en bled tout ensemble, de six mille louis sterling. Nous donnerons ce rapport dans un numéro prochain. Les pluies que nous avons eu dernièrement auront mis la terre dans une bonne condition pour le labourage, et les cultivateurs seraient bien de tâcher de finir cet ouvrage, pendant que le temps est beau et que les jours sont longs. Si on peut avoir de l'engrais, nous recommanderions de l'étendre sur la terre avant de labourer cet automne plutôt qu'au printemps. On devrait voir aux égouts, particulièrement sur les terres labourables, par ce qu'on ne saurait avoir de bonnes récoltes, si la terre n'est pas suffisamment asséchée.

29 Septembre 1851.

#### EXHIBITION D'ANIMAUX DE LA CAMPAGNE À MONTRÉAL.

Quoique le concours n'ait pas été aussi nombreux qu'on aurait pu s'y attendre dans l'un des premiers comtés du Bas-Canada, cependant il y avait de bien beaux animaux à l'exhibition. Il était peut-être facile d'examiner les chevaux, les moutons et les cochons, mais pour les bêtes à corne, nous ne concevons pas qu'il fut possible pour les juges de faire leur choix d'une manière exacte. Les bêtes à corne de toutes les variétés et de tous les âges étaient dispersées de côté et d'autre sur le terrain, sans division ni classification. Ce mélange d'animaux de toutes les sortes, de tous les âges et de toutes les grandeurs est très défavorable à l'apparence des animaux. Il y avait sur le terrain de bien belles vaches, des génisses et des veaux, mais nous ne pouvons pas comprendre comment on pouvait décider sur leur mérite comparatif. Si chaque classé d'animaux était réuni, les spectateurs de l'Exhibition pourraient voir d'un seul coup d'œil plusieurs beaux animaux et les juges seraient à même de les comparer sans aucune difficulté. Comme de raison, il faudra faire des préparatifs pour exhiber les animaux d'une manière convenable aux expositions ; ces

préparatifs ne seraient pas très dispendieux et les cultivateurs pourraient placer leurs animaux respectivement dans chaque classe où ils auraient été enrégistrés. Par suite de ces arrangements, on empêcherait aussi les animaux de qualité très inférieure d'être amenés par troupeaux aux exhibitions. L'utilité de ces exhibitions serait augmentée de beaucoup par une disposition judicieuse. En faisant ces remarques, nous n'avons d'autre but que celui de faire porter plus d'attention aux arrangements des exhibitions d'animaux, afin qu'elles soient plus utiles et qu'elles puissent nous donner une meilleure idée de l'état réel des animaux élevés par les cultivateurs du pays. On serait rémunéré d'un voyage aux Îles Britanniques par la vue des arrangements aux grandes exhibitions d'animaux qui se font là. Il n'est pas raisonnable de mener les animaux à une exhibition, comme on les conduirait à une commune. Tous les animaux qui y sont amenés devraient être sous le contrôle des conducteurs, afin qu'on puisse les attacher dans leur classe respective. Les compétiteurs devraient s'efforcer de montrer leurs animaux avec le plus d'avantages, quand même ils auraient un peu plus de trouble, plutôt que de les mener à ces exhibitions par troupeaux, comme s'ils voulaient simplement "attraper le prix à la volée."

#### FERMES-MODELES.

Quand aux animaux que l'on veut engraisser sur une ferme-modèle, nous pensons que le meilleur plan serait de les acheter annuellement, pendant l'été et l'automne, par ce qu'il y a alors de bons pâturages, et de les vendre après les avoir, engraisés pendant l'hiver et au printemps. En achetant les animaux pour les engraisser, il suffirait de choisir ceux qui sont sains, en bonne santé et dans le cas d'engraisser rapidement, sans égard à aucune race particulière, à moins que ce ne soit pour s'assurer, par expérience, quelle espèce de bêtes à corne ou de moutons on peut engraisser



dans tout autre espace de temps, et ceux qui rendent le plus pour le fourrage qu'ils ont consommé. Il faut beaucoup de discernement pour acheter et pour soigner les animaux d'engrais, et, outre le meilleur discernement dans le choix des animaux, il faut encore des connaissances pratiques pour assurer le succès. Il n'est pas aisé de trouver un juge d'animaux vivants tout à fait compétent; sans doute les gens peuvent s'imaginer être de bons juges, mais dans quatre-vingt dix-neuf cas sur cent, ils ne le sont de fait que dans leur propre opinion. L'œil exercé d'un bon juge d'animaux vivants peut découvrir d'un seul regard qu'une faute ou un défaut auxquels des centaines d'hommes qui passent pour de bons juges ne feraient pas attention. Il en est de même pour pouvoir apprécier les qualités et les perfections des animaux, il n'y a qu'un bon juge qui puisse le faire. En engraisant les animaux, il faut porter beaucoup d'attention pour s'assurer s'ils profitent constamment, et s'ils prennent leur portion régulière. Si l'animal ne consomme pas une quantité régulière de nourriture, c'est qu'il y a quelque chose qui va mal et on doit y remédier de suite et changer sa nourriture, si cela peut le faire manger mieux. Les animaux qui n'engraissent pas bien doivent être vendus sans retard, même à perte et remplacés par d'autres. Plus les animaux engraisent rapidement, plus ils donnent de profit.

A la "Grande Exhibition Nationale d'animaux de la Société Royale d'Améliorations agricoles d'Irlande," en Août dernier, le taureau à courtes cornes, "Bamboo," appartenant à l'Honorable M. Nugent, de Palas, dans le Comté de Galway, a obtenu pour trente souverains, comme étant le plus beau taureau dans sa classe, une médaille de première classe, comme le meilleur de sa division; la médaille d'or, comme le plus beau de tous les taureaux, et la *Purcell Challenge Cup*, comme le plus bel animal de l'exhibition. Le taureau de M. Withe-

rall, "Comte de Scarborough," qui a obtenu le premier prix à la Grande Exhibition d'animaux de la Société Royale d'Agriculture Anglaise, à Windsor, en juillet dernier, a été exhibé contre "Bamboo," et il a été battu. La famille de l'Honorable M. Nugent a été longtemps célèbre pour garder de beaux animaux. On peut voir une image du taureau "Bamboo" aux chambres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Il y avait à cette exhibition d'animaux une machine à tuiles exhibée par Williams, de Bedford, en Angleterre, qui reçut le prix; à l'aide de cette machine, on dit qu'un homme et un petit garçon peuvent faire cinq cents tuiles par jour. Cette machine vaudrait la peine qu'on l'eût en Canada.

Nous pouvons ranger au nombre des exhibiteurs à Brockville une femme qui portait quelque chose comme ce que l'on appelle le "Costume Bloomer." La nouveauté absurde de ce costume attirait certainement notre attention, mais il fut loin d'exciter notre admiration, ni celle d'aucune autre personne qui se trouvait là. Les femmes et les filles des cultivateurs canadiens ont trop de bon goût et de bon sens, pour jamais adopter ce costume turc, et nous étions content de voir que la femme qui portait ce costume à l'Exhibition n'était pas une Canadienne. Notre siècle est remarquable pour l'introduction d'améliorations utiles, mais le "Costume Bloomer," s'il vient en usage, serait certainement une exception. Le goût public est très inconstant pour ce qui regarde l'habillement, mais depuis quelques siècles, on ne s'est pas éloigné d'une manière remarquable du style général de la parure des femmes, avant que cette "notion" ait fait son apparition. Le costume en question, même dans son meilleur style, ne convient qu'à de jeunes demoiselles indépendantes qui peuvent faire ce qui leur plaît. On devrait proposer que les maris ou les parents qui permettent à leurs femmes ou à leurs filles d'adopter le "Costume Bloomer," soient eux-mêmes obligés de porter le "jupon."

Nous avons vu le premier numéro du "Canadian Farmer" et, quoique nous ayons raison de supposer que ce journal a été établi en opposition à celui-ci, si son but est d'avancer les améliorations agricoles, nous lui souhaitons tout le succès possible. Quant à la déclaration du révérend éditeur dans son premier article éditorial :—" S'il arrivait que nous venions en collision avec d'autres journaux du même caractère, nous ne demandons pas de quartier, et nous n'en accorderons aucun," nous pouvons lui assurer que, quant à nous, nous lui donnerons, sans qu'il les demande, tous les "quartiers" qu'il lui soit possible de désirer, et que nous ne lui en demanderons aucun en retour. Il peut nous "écarter" et nous déchirer, comme bon lui semblera. Nous avons résolu, quelle que soit la provocation, de n'y faire aucune attention ni aucune réplique. Le but de ce journal est maintenant et a toujours été de tâcher d'avancer les améliorations dans l'agriculture du Canada et de défendre les intérêts des cultivateurs, sans soutenir une guerre de mots qui serait moins qu'inutile, avec d'autres journaux. Toutes les propositions ou les recommandations ayant rapport à l'agriculture, que nous publierons, seront soumises à nos amis qui s'intéressent à l'agriculture, avec l'entière confiance qu'ils sont bien disposés à nous pardonner aucune erreur qu'ils pourraient découvrir.

Nous avons reçu un rapport météorologique très intéressant et des plus utiles, pour les derniers six mois, du Dr. Smallwood, M. D., de St. Martin, pour lequel nous lui avons beaucoup d'obligation, et nous le publierons dans le prochain numéro de ce journal. Il a été envoyé trop tard pour ce numéro-ci.

#### PANORAMA DE BAYNE D'UN VOYAGE EN EUROPE.

Ce Panorama est le plus charmant et le plus instructif qui ait jamais été exhibé à Montréal, et nous ne sommes pas étonné

qu'il continue à attirer un grand nombre de spectateurs tous les soirs. Tous ceux qui ont vu les originaux de cette belle peinture admettent que c'est une représentation des plus vraie, et nous pouvons nous-même l'attester pour ceux que nous avons eu occasion de voir. Pour les jeunes comme pour les vieilles personnes, le Panorama présente la meilleure instruction et l'amusement le plus intéressant, qui ait été accessible aux habitants de Montréal depuis longtemps, et nous espérons que le propriétaire recevra ici tout l'encouragement qu'il mérite à si juste titre. Le prix d'entrée est si bas, qu'il permet à presque tous de voir le Panorama, et nous croyons que des milliers s'y rendraient, s'ils connaissaient le plaisir qui les y attend.

#### ÉCONOMIE RURALE.—AVIS AUX CULTIVATEURS.

Ceux qui connaissent de quelle importance sont les profits de l'économie rurale pour les cultivateurs, pourraient dans leur intérêt tirer parti des remarques qui suivent, extraites d'une publication récente :

#### ÉDUCATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Un de nos honorables collaborateurs, M. Virey, dans son article sur la domesticité des animaux, ayant indiqué tout ce que le sens moral de ce mot peut comprendre, nous allons nous attacher plus positivement à l'éducation physique des animaux domestiques. Nous ne dirons pas tous les soins qu'il faudrait donner à leur santé, nous craindrions d'empiéter trop souvent sur le domaine de l'hygiène vétérinaire, et nous laissons au savant qui la traitera la tâche difficile de s'en acquitter ; nous nous en tiendrons à recommander à nos lecteurs partisans des animaux domestiques, que, s'ils habitent les plaines, ils peuvent donner carrière à leur goût sans le restreindre en rien ; mais que sur les côtes et les montagnes, ce sont les moutons et les chèvres qu'ils doivent faire dominer dans leurs troupeaux ; enfin, leur domaine est-il placé

entre des collines médiocrement élevées, au milieu d'une riche vallée, alors bœufs et vaches, chevaux et brebis, chèvres, poules et marcassins, tout facilement se trouvera en position de prospérer. Seulement si le pays est bas et tant soit peu humide, nous recommandons un régime légèrement tonique et échauffant; au contraire, si le sol est sec, il faut ramener ce régime à une nourriture plus aqueuse et plus relâchante. Il ne faut pas croire, du milieu de nos villes turbulentes, que l'humble châtelain ne puisse trouver aucun plaisir au fond de son paisible manoir: d'abord, ce silence de la tranquillité est pour elle un bonheur, puis les soins du ménage et de la basse-cour deviennent une distraction et même une source d'agrémens souvent assez lucratifs.—En effet, les bénéfices d'une basse-cour bien conduite ne laissent pas d'être importans; mais toujours ils sont en raison des soins que l'on a bien voulu accorder aux animaux qu'elle renferme.—Quant aux produits des bœufs et des chevaux, ils intéressent davantage les hommes: à eux le soin de les acheter, de les faire engraisser ou élever convenablement, et de les revendre en temps et lieu avec plus ou moins de bénéfice. A eux aussi la surveillance de la bergerie, à eux de savoir s'il faut avoir un troupeau pour la laine ou pour la viande; car si, par exemple, les blés sont à bas prix et la laine en hausse, alors il est probable qu'il y aura de l'avantage l'année suivante à diminuer la culture des céréales, et à forcer sur les prairies artificielles, afin de pouvoir augmenter son troupeau et vendre beaucoup de laine, puis *vice versa* naturellement, dans le cas contraire.—Cependant il reste encore une assez grande variété d'animaux sous les ordres spéciaux de la maîtresse de maison. Les vaches et les chèvres doivent lui fournir le lait dont elle a besoin pour la fabrication de son beurre et de ses fromages: ses observations doivent porter sur la quantité et la qualité du lait qu'elle recueille: elle doit faire changer la nourriture lorsque la saison s'avance; elle doit la faire

forcer sur les carottes, rejeter avec soin les navets et surtout les rutabagas. Rien ne doit affaiblir sa volonté à ce sujet, car le lait venant des vaches nourries avec cette espèce de navets ne donnera ni crème, ni beurre, ni fromage mangeables: tout portera un goût particulier, et malheureusement un goût détestable.—La maîtresse de maison ne doit pas non plus perdre de vue l'animal immonde qui lui fournit ses jambons et son lard; habituellement, on le néglige, et pourtant il exige pour prospérer des soins et même de la propreté, malgré la propension qu'on lui connaît de continuellement chercher à se salir. De cette propreté dépend la santé de l'animal, et par suite la blancheur et la fermeté de sa viande et de son lard.—Enfin, quant aux poules, poulets, canards, dindons, oies, pintades et pigeons, c'est le fond de la basse-cour, c'est la masse des volailles qui doit fournir et les œufs, si importans à la campagne, et les rôtis improvisés, avec lesquels on forme les plats supplémentaires du dîner, lorsqu'un ami indiscret arrive sans avoir fait prévenir de son arrivée.—Croiser les races pour en avoir de plus belles, faire en sorte que le mâle soit toujours plus fort que la femelle, ou au moins que les membres faibles de celle-ci soient au contraire bien constitués dans le premier, ne point économiser sa nourriture, et enfin, calculer sur la quantité de cette nourriture la quantité d'animaux que l'on peut avoir, tels sont les soins généraux de quiconque s'occupe de l'éducation des animaux domestiques.

Maintenant, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les soins particuliers exigés par chacun des genres d'animaux qui généralement font partie de nos basses-cours, ou qui donnent de l'activité à nos fermes et à nos prairies. Nous les prendrons depuis l'instant de leur naissance jusqu'à celui où ils peuvent se passer des soins nourriciers de l'homme.

Les jeunes poulains sont les animaux qui demandent le plus de soins, tant par la délicatesse de leur tempéramment que par

la valeur qu'ils sont destinés à acquérir. Les juments portent environ un an, et mettent bas presque toujours sans accident, entre le douzième et le treizième mois. Dès les premiers moments après sa naissance, il faut rapprocher le nouveau-né de la mamelle de sa mère, ou si la faiblesse l'empêche de téter, il est bon de traire la mère et de lui en faire avaler le lait ; ensuite, on le tient chaudement et on le laisse tranquille auprès de sa mère, qu'il suit naturellement quelques jours plus tard, soit au pâturage, soit au travail, soit même en route. Lorsque la jument, par un accident, ne peut allaiter son poulain, on le nourrit avec du lait d'une autre jument, d'une vache, ou d'une chèvre.

A deux mois, le poulain commence à manger de l'herbe tendre, ou quelques brins de fourrage fin et délicat ; à six ou sept mois, on le sèvre en le séquestrant peu à peu de sa mère, et en augmentant sa nourriture solide. Si le sevrage se fait dans les prairies, le poulain n'a besoin d'aucun changement dans sa nourriture ; mais s'il est fait à l'écurie, il faut lui donner de l'avoine et de l'orge concassées, et lui faire boire de l'eau blanche, sans lui laisser manger le son qui sert à blanchir cette eau. Il est utile également surtout de l'habituer à se tenir les pieds sur le pavé de l'écurie, et non sur une litière, et à se laisser brosser au moins tous les deux jours. Quand on met les poulains au pâturage, on les réunit autant que possible par âge et par sexe. Là se borne les soins à donner aux poulains, que l'on met ensuite au travail à 3 ou 4 ans, et même seulement à 5 ou 6, lorsqu'ils sont de race fine ; alors, on les dresse à porter ou à traîner des fardeaux, à supporter le licou, le bridon, la bride, la couverture, la selle, le collier et les traits. Alors aussi quelquefois on rencontre des difficultés infinies : dans ce cas, on est obligé d'employer tour à tour les caresses, le pain, le sucre, ou bien les menaces, la privation de nourriture, et surtout la privation de sommeil. C'est par ces moyens habilement combinés que MM.

Franconi arrivent à dresser d'une manière si surprenante tous leurs chevaux.

Les vaches, pendant et après leur gestation, exigent plus de soins que les juments ; car, si elles sont destinées à fournir des veaux propres à relever une race, et qu'elles n'aient pas perdu leur lait après le cinquième mois, il faut les traire vers la fin du huitième, leur donner une nourriture abondante, sans cependant les pousser à la graisse, veiller, pour être présent à l'instant de leur accouchement, qui s'annonce par l'abaissement de leurs flancs et de leur croupe, par le gonflement de leur pis, par leur agitation, et par leurs beuglements ; les aider, s'il est besoin, à mettre bas, donner ensuite, pour la fortifier, une bouteille de vin ou de cidre à la vache qui vient de vêler, et lui faire boire plus tard et pendant dix ou douze jours de l'eau blanche fortement chargée de farine, en lui donnant à manger de l'herbe ou du foin de première qualité.

Le veau est ensuite abandonné en liberté aux soins naturels de sa mère, qu'il tète aussi souvent qu'il lui plaît. Cependant, si le lait de la mère n'est pas suffisant, ou qu'il soit altéré par suite de quelque maladie, ou même si l'on veut le mettre promptement en état d'aller à la boucherie, on lui fait boire, toujours très chaud, le lait de deux ou trois autres vaches, et l'on ajoute peu à peu dans ce lait des œufs et des eaux d'autant plus chargés de farine que le veau prend de la force.—Telle est la méthode suivie pour obtenir les fameux veaux de Pontoise ou de Rivière, également appelés veaux de lait. Pourtant, dans le canton de Gloucester, après avoir laissé les veaux téter seulement deux ou trois jours, on leur fait boire ensuite du lait écrémé très chaud pour les engraisser sans lait avec des bouillies très chaudes de farine d'orge, d'avoine ou de lin, dans lesquelles on écrase des raves ou ces pommes de terre cuites. Au bout d'un ou deux mois, les veaux ainsi nourris pèsent environ 150 livres. On en conduit à peu près en France les deux tiers à la boucherie, puis

on garde les plus gros, n'ayant aucun défaut apparent, pour les mettre dans les pâturages et en faire des élèves ; mais alors ils sont livrés à eux-mêmes, et ils n'exigent plus qu'accidentellement quelques soins particuliers.

L'éducation des agneaux est bien moins difficile, car 15 ou 18 jours après leur naissance, outre le lait qu'ils tètent, on leur donne de l'orge bouillie, du foin très fin et même de l'avoine, et dès l'âge de trois mois un agneau pèse de 18 à 20 livres ; on estime dans le midi de la France, où le lait des brebis et la chair d'agneau sont recherchés, que ces produits, joints à la laine de grosseur et de qualité ordinaire, rendent annuellement 12 francs par tête d'animal.

On laisse téter les agneaux jusqu'à 4 ou 5 mois, puis on les sépare de leur mère pendant une quinzaine de jours, et le sevrage est terminé.

Les chèvres portent cinq mois, et mettent bas au commencement du sixième ; elles allaitent leurs petits pendant 5 ou 6 semaines ; alors on donne à celles-ci des bourgeons d'arbres, de bonne herbe, ou du foin de première qualité ; ensuite on abandonne les chevreaux à eux-mêmes, et, comme chèvre ne mourut jamais de faim, ils trouvent facilement leur nourriture. Quand on veut les nourrir à l'étable, on calcule qu'il faut 25 à 26 livres de fourrage par animal. On leur donne l'hiver des feuilles de vigne fermentées dans des fosses, ou des résidus de la fabrication de bière, si l'on est proche d'une brasserie. Une bonne chèvre bien nourrie rend environ 3 ou 4 litres de lait par jour.

Les cochonnets exigent plus de soins que les agneaux et les chevreaux, surtout si la mère vient de mettre bas pour la première fois, car souvent elle dévore ses petits : pour l'en détourner, on lui donne beaucoup de nourriture composée de racines cuites, de farine d'orge et de lait inutile, et l'on frotte le cochonnet avec une décoction fort amère de coloquinte. Les petits barbotent bientôt dans cette eau

blanche, puis ils n'ont plus de soins à réclamer ; on en laisse 7 ou 8 à chaque truie, et au bout de 15 jours on livre au charcutier, sous le nom de cochon de lait, ceux qui excèdent ce nombre. A cette époque on sevrer les autres, et on les nourrit à part, en ne les abandonnant jamais, surtout avec leur père, qui les dévorera aussitôt.

Les volailles exigent également des soins particuliers : on ne doit livrer à chaque poule voulant couvrir, que 15 à 16 œufs bien frais ; vers le vingt-unième jour de l'incubation, le poussin respire, il piaule, ses membres se développent, son bec s'endurcit, et bientôt il casse sa coquille et sort de sa prison. Le premier jour de leur naissance, on les laisse tranquilles, le lendemain on les porte avec leur mère sur un nid d'étope, sous un grand panier garni également d'étope, et on leur donne tous les jours des miettes de mie de pain trempées tantôt dans du lait et tantôt dans du vin, ainsi que des jaunes d'œufs durs hachés. Au bout de cinq ou six jours, on leur fait prendre un peu l'air au soleil vers le milieu de la journée, puis on leur fait manger de l'orge bouillie, du millet mêlés dans du lait caillé ; deux ou trois jours après, on ajoute quelques herbes potagères hachées, et au bout de 15 ou 18 jours on permet à la poule de les mener promener dans la basse-cour ; alors on peut se reposer sur elle des soins à leur donner, car, excellente mère de famille, elle les nourrit, les dirige et les défend. Toutes les volailles s'élevant de la même manière, nous n'entrerons pas dans de plus grands détails ; seulement, nous ajouterons que les pintades sont encore plus délicates dans leur enfance, et qu'il faut des œufs de fournis pour arriver à élever facilement les faisans.

---

Le numéro d'octobre du Journal d'Agriculture anglais contient un extrait du rapport des procédés du conseil de la Société Royale d'Agriculture Anglaise très inté-

ressant et instructif pour les agriculteurs du Canada; sa longueur nous empêche de le reproduire dans ce numéro-ci, nous tâcherons de le publier prochainement. Les règlements adoptés par la société anglaise sont bien propres à servir de modèle, en formant ici des règles et règlements pour les expositions d'animaux. On ne doit pas trop soigner les animaux mâles ou femelles tenus pour la reproduction. On doit les tenir constamment en bon état, mais s'ils sont trop soignés, ils ne seront pas dans la meilleure condition pour engendrer. Cette règle s'applique à toutes les espèces et variétés d'animaux domestiques. Il est très possible de surengraisser les animaux pour la boucherie, mais le fermier y gagne rarement à le faire; d'ailleurs la viande extrêmement grasse n'est pas la plus profitable pour l'usage ordinaire. La coutume d'engraisser les animaux pour les marchés anglais n'est pas aussi répandue maintenant, qu'elle l'était il y a quelques années. Les classes même les plus laborieuses refusent maintenant d'acheter de la viande trop grasse. Sans doute on doit tenir les animaux bien gras, mais il n'y a pas de nécessité de les engraisser, à un tel point qu'ils ne soient propres qu'à passer par les mains du boucher.

Le professeur Way a donné une lecture sur l'usage de la chaux, en présence de la Société Royale d'Agriculture Anglaise. Il paraît d'après cette lecture qu'une trop grande quantité de chaux appliquée d'une seule fois sur le sol devient nuisible en dernier ressort, mais que, lorsqu'elle est appliquée par petite quantité, elle est très avantageuse. Nous avons toujours été de cette opinion et nous éprouvons beaucoup de satisfaction à y être affermis par une autorité aussi respectable. L'usage judicieux de la chaux en Canada donnerait sans aucun doute de grands avantages aux cultivateurs. Le coût est la grande objec-

tion, mais, en raison, nous ne voyons pas pourquoi la chaux coûterait beaucoup plus ici que dans les Iles Britanniques. En général la construction des fours à chaux ici est très défectueuse, et en conséquence il faut plus de bois pour faire la chaux qu'il n'en faudrait, si les fours étaient mieux construits. L'application de la chaux est nécessaire à la terre labourable dans ce pays, et nous devrions faire tout en notre pouvoir pour que le cultivateur puisse se la procurer à bas prix. Avec une abondance de bonne pierre à chaux et de bois, et des moyens sans égaux de communication par eau, nous ne voyons pas pourquoi nous n'aurions pas une abondance de chaux à bas prix pour l'agriculture.

#### DES FOSSÉS FAITS PAR MACHINE.

On a fait dernièrement à la ferme de M. Ruck, Down Ampney, Gloucestershire, une série d'expériences intéressantes pour prouver les grands avantages qu'il y a à fossayer les terres par machine comparée au travail manuel, pour le temps et pour les frais. La machine est une invention de M. Fowler, de la compagnie de Fowler et Fry, de Bristol. Le champ qu'on avait choisi pour ces expériences était composé de terre glaise, excessivement sec à la surface, et traversé par un sentier de gravois. La machine est formée par deux cadres de fer longs de neuf pieds placés horizontalement à deux pieds l'un de l'autre, supportés à un bout par trois rouleaux de bois d'un pied de diamètre tournant sur des essieux, et à l'autre bout par deux roues de charrettes. Au bout qui est le plus près des roues de charrettes, et entre les deux cadres se trouve supporté un soc ou charrue perpendiculaire de fer, de sept pieds de haut, sur neuf pouces de large et épais de trois quarts de pouce; le côté de cette charrue ou soc qui doit couper le fossé a un tranchant aigu et l'autre côté forme une espèce de ratelier que l'on peut élever ou abaisser au moyen d'un pignon ou manivelle qui y est attaché, de manière que la charrue peut être enfoncée dans la terre à la profondeur requise. Au bas de cette charrue ou soc perpendiculaire se trouve une douille dans laquelle est placée horizontalement une cheville ou

cône allongé, ayant la pointe ou l'apex dans la même direction que le tranchant aigu du soc ; à la partie postérieure de cette cheville est fixé un cable sur lequel sont enfilés autant de tubes à égout que sa longueur le permet ; on adopte un procédé simple pour ajouter de nouveaux cables, selon qu'on a besoin de tubes. On creuse alors dans la terre un trou, (disons de deux pieds de profondeur et d'un pied de large, comme dans l'expérience actuelle,) fait en pente en arrière, de manière que le cable avec les tubes puissent y entrer facilement, et on place le soc verticalement dans le trou avec son tranchant aigu et la pointe de la cheville dans la direction de l'égout que l'on veut faire ; à l'extrémité du cadre de fer horizontale la plus éloignée du soc, est fixée une poulie horizontale sur laquelle passe un cable qui est attaché à l'autre bout, à un cabestan placé à l'extrémité opposée du champ et jusqu'où l'égout doit être fait. Quatre chevaux furent attelés à ce cabestan, qu'ils tournèrent avec peu d'efforts, tirant ainsi à travers la terre le soc, la cheville qui formait l'égout et le cable qui suivait avec les tubes. Le temps qu'on mit à poser les neuf chaînes de tuyaux ne fut que de trente-trois minutes, et la surface du terrain n'était pas plus dérangée que si on y avait passé un couteau ; lorsque le soc eut été traîné jusqu'au cabestan, il fut élevé hors de terre, le cable fut détaché de la cheville, et les chevaux furent attachés à l'autre bout des cables qu'ils retirèrent immédiatement, laissant les tuiles dans une position exacte, comme on s'en assura en creusant jusqu'à l'égout. Un autre égout fut immédiatement fait de la même manière à une distance parallèle d'environ quinze pieds, le cabestan demeurant dans la même position. On estime le coût d'égoutter la terre de cette manière, à part le prix des tuiles, à environ quatre deniers par chaîne. De six mille à sept mille pieds peuvent être égouttés dans une journée pour à peu près trente chelins.—*Architect*, 14 juin.

DES FOURNEAUX.—Joseph Christian Davidson, de Yalding, Kent, briquetier, pour améliorations sur les fours à chaux, fours à briques et autres fourneaux. Patente datée 2 Novembre 1850.—“ 1. Les améliorations de M. Davidson ont rapport aux fours à chaux, dans lesquels, selon leur construction ordinaire, le feu

arche construite avec la pierre à chaux qui doit être calcinée. Suivant cette méthode, il y a une grande perte à cause des morceaux de pierre qui se détachent par l'action de la chaleur, et tombent dans le feu, dont il faut nécessairement les retirer. On propose maintenant de placer le foyer à côté du fourneau, et de conduire à travers le flanc du fourneau la flamme et les produits de la combustion qui doivent agir sur la pierre à chaux, celles-ci étant mise en pile dans le four sur une arche construite comme d'ordinaire, et de manière à agir comme une cheminée à réseaux. 2. Le même principe est appliqué au four pour cuire la brique, les foyers étant arrangés au côté du four, dans une telle position, que les ouvertures pratiquées dans ces murs forment les gorges des fourneaux.”—*Du Mechanic's Magazine*, 10 mai.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 35, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ec., se tiendra tous les jours, de Dix à Une heure.

Rédacteur du “ Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada,” WILLIAM EVANS, Ec., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées, *affranchies*.

## BELIERS DE LEICESTER DE VRAIE RACE.

QUELQUES-UNS de la Race ci-dessus à vendre par le Soussigné.

A. DUFF,  
Lachine.

15 Septembre 1851.

LAZURE ET FRÈRES, Marchands de Marchandises sèches d'Angleterre et de Satinets d'Amérique, du coton de toutes sortes, de draps et de Casimires, Châles, Orléans, Alpacas, de Toiles, de Coton filé, Draps larges, Daskins, Molleskins, Plaids de goût, Pelletteries, de même un assortiment considérable de Hardes faites, Montréal No. 108 Rue Saint Paul.

HUDON, LESIEUR & QUEVILLON. Un assortiment accompli de marchandises sèches d'Angleterre et d'Amérique, de Hardes faites, de même que des chapeaux, bonnets, Pelletteries en gros et en détail. Montréal, No. 106,

**F. X. BRAZEAU**, un assortiment de marchandises sèches, Hardes faites, casquettes, pelleteries de toutes sortes. Montréal, No. 102, Rue St. Paul.

**INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.**

**N**OUS, les Soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'Agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons vu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderions particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleveuseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charres pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Ecossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charres Ecossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

- M. J. HAYS, Présid. de la Société d'Agriculture.
- P. P. LACHAPELLE, Sault au Récollet.
- WM. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.
- JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
- EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
- T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
- HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
- P. T. MASSON, Vaudreuil.
- JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
- GEORGE CROSS, Durham.
- P. E. LECLERC, St. Hyacinthe.
- MATTHEW DAVIDSON, Québec.
- JAMES YOUNIE, Ormstown.

**MACHINES A BATTRE,**

NOUVELLEMENT AMELIOREES, DE PARADIS.

**L**E Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMELIORATIONS AMERICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, bien supérieures à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à

**JOSEPH PARADIS,**

Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.  
Montréal, 7 Juin, 1849.

**VERRERIE CANADIENNE.**

PRES DU DEBARCADERE DE SNYDER,  
VAUDREUIL,

*Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.*

**L**ES Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et colorées, d'après modèles ou ordres, Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances, Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur: Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gimgembro et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et seront vendus à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser aux Propriétaires, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, Rue Notre-Dame, Montréal.

**M**AISON PLAMONDON, à l'enseigne du castor 122, rue St. Paul, à Montréal.— Marchandises sèches et Hardes faites à vendre. Hardes faites à l'ordre. Draps et casimires superfins, ainsi que Marchandises d'étapes et de goût. Les pratiques feront bien de se rappeler qu'il n'y a qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la crise commerciale actuelle. N. B. Les marchands de toutes les campagnes feront bien de visiter son établissement avant que d'acheter ailleurs.

**D**ORION & GINGRAS, Magasin de Quincaillerie, Tailanderie, Coutellerie, Peinture, Huile, Térébentine. Vernis etc., en gros et en détail. Québec, Rue St. Pierre, No. 6.

**G.** LEBLANC, Hotel, Montréal, Place de la Douane.

**J**OHN A. LECLERC, marchand de cuir de différentes descriptions. Montréal, No. 174, Rue St. Paul.

**D**ESMARTEAU, MARCHAND et Cie., importateurs de marchandises sèches et d'Épiceries. Montréal, No. 98, Rue St. Paul.

**H**ALDIMAND, FRÈRES, Marchands Ferronniers à l'enseigne de la grosse serrure Encoignure des Rues St Paul et St. Vincent Montréal.

**M.** MOSES, Magasin des meilleures Peintures, Huiles, Brosses et Pinceaux, Montréal, No. 97 Rue St. Paul.

**HALDIMAND, ET FILS,**

MARCHANDS

**FERRONNIERS,**

*A l'Enseigne de la Grosse Serrure,*  
ENCOIGNURE DES RUES ST. PAUL ET ST. VINCENT,  
MONTREAL.



Extrait du contrat passé entre la société d'agriculture du Bas-Canada et R. W. Lay.

Nouvièmement. Il est aussi convenu et agréé entre les dites parties, que la dite partie nommée en second lieu, (R. W. Lay,) est constituée en vertu des présentes, le procureur des dites parties nommées en premier lieu, tant que durera le présent contrat, et non au-delà dans le but exprès et avec plein pouvoir et autorité de collecter tous les arrérages pour souscriptions dus au dit Journal par les souscripteurs, tandis qu'il était publié ci-avant par les dites parties nommées en premier lieu.

(Signé) ALFRED PINSONNEAULT,  
W. EVANS, Secrétaire.

LE  
JOURNAL D'AGRICULTURE  
ET  
TRANSACTIONS  
DE LA  
Société d'Agriculture  
DU  
BAS-CANADA.  
(EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS.)

Seront publiées dans la suite par le Soussigné, à qui doivent être adressés toutes COMMUNICATIONS relativement aux SOUSCRIPTIONS, aux Avertissements, ou à toute autre Affaire ayant quelque rapport aux volumes déjà publiés du Journal, ou à ceux qui se publient actuellement.

L'ouvrage aura plus de valeur et d'intérêt que par le passé, par l'introduction qu'on va y faire de planches représentant divers instrumens propres à la culture, les plans nouveaux des batisses d'une ferme, et des descriptions des meilleures espèces de Fruits, des représentations d'Animaux Domestiques, &c., &c.

Comme étant chargé de la publication du JOURNAL, j'ai cru devoir visiter les agents et les souscripteurs de l'ouvrage, dans les différentes paroisses du Canada, pour m'assurer du degré d'intérêt qu'on prenait à son succès, et pour réveiller, s'il était possible, un zèle nouveau pour tout ce qui peut faire avancer l'agriculture. Je n'ai fait sur une certaine étendue, mais je regrette que des affaires me retenant ici, je sois obligé de remettre à une autre époque quelques autres visites que j'eusse désiré faire. C'est cette raison qui me porte à adresser cette circulaire au Clergé et aux Agents, espérant qu'ils s'intéresseront à répandre de plus en plus cet ouvrage, et qu'ils se feront un plaisir de distribuer ces circulaires de la manière qui sera la plus avantageuse.

Ayant à cœur de me procurer toutes les facilités pour assurer une circulation étendue au Journal, j'ai réussi à obtenir de M. le Hon. Mr. Morris, Maître de Poste Général, d'envoyer le Journal Français et les Circulaires dans toutes les parties de la Province, sans frais de Port pendant six mois, et il y a lieu d'espérer qu'à l'expiration de ce terme, il y aura quelque arrangement définitif, permettant le transport des journaux et autres publications périodiques, sans nouveaux frais.

Je n'ai pas toujours envoyé le Journal dans les places où il y avait des souscripteurs auparavant, pour les raisons suivantes: je n'avais pas de moyen de connaître ceux qui désiraient continuer et j'ai cru devoir attendre, persuadé que ceux

qui désireraient continuer, s'adresseraient à moi. J'espère que c'est là une explication suffisante, et que je recevrai bientôt de toutes parts des ordres proportionnés à l'importance du sujet.

Le Journal contient 32 pages chaque mois, et se publie pour une piastre par année, payable d'avance, et tous ceux qui obtiendront de nouveaux souscripteurs, pourront en obtenir six copies pour cinq piastres.

Les Agents et les Souscripteurs sont priés de me remettre immédiatement le montant du à la Société, ainsi qu'une Liste Correcte des Souscripteurs dans leurs localités respectives. Je les prie de faire attention en donnant les adresses, de le faire d'une manière bien lisible, afin d'éviter toute méprise.

Le Soussigné est aussi Agent pour tous les Magazines Américains, ou ré-imprimés aux Etats Unis, lesquels embrassent les plus hauts départemens de la Littérature, des Sciences, et des Arts, et il délivre dans les principales villes du Canada Est, aux prix de New-York.

Il sera alloué une Commission libérale aux Agents Responsables, qui voudront se charger d'étendre la circulation du JOURNAL D'AGRICULTURE, du Snow-Drop, et d'autres ouvrages.

ROBERT W. LAY,

193, Rue Notre-Dame, Montréal.

MACHINES A ARRACHER LES SOUCHES

OU  
L'EXTIRPATEUR ST.-ONGE PATENTÉ.

LE Soussigné ayant inventé un EXTIRPATEUR ou ARRACHE-SOUCHE, dont il s'est assuré le privilège exclusif d'en fabriquer et d'en vendre dans la Province du Canada, croit devoir le recommander particulièrement aux cultivateurs comme instrument d'une grande puissance, le plus expéditif et le plus économique inventé jusqu'à ce jour. Il exécutera ponctuellement toutes commandes qu'on voudra bien lui faire tenir.

L'on peut voir et se procurer aussi cet Extirpateur à Montréal, chez M. George Hugar, rue St. Paul; à Québec, chez M. T. Atkins, *Weightings House*, quai d'Orléans; Village de St. Lin, au Dr. Lassiserye.

Les personnes qui désireraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant au soussigné ou au Dr. Lassiserye.

N. ST. ONGE.

Montréal, Juin, 1850.

MOULIN A PLATRE DE QUEBEC.

LES Soussignés ayant fait construire un MOULIN à platre par la vapeur, sur la rue St. Paul, pour la fabrique du PLATRE propre à l'agriculture, aux bâties, *moulanges*, etc., sont maintenant prêts à remplir toutes commandes qu'on voudra bien leur faire.

Ils garantiront leur PLATRE de la meilleure qualité possible, fait avec les plus grands soins sous la direction de M. AUGUSTIN DANIEL, bien connu par sa longue expérience dans cette branche.

METHOT, CHINIC, SIMARD & Cie.

Québec, 6 Février 1851.

MONTRÉAL:—Imprimé par JOHN LOVELL, Rue St. Nicolas.

G. H. CHERRIER, TRADUCTEUR.